AUTOUR DE « TEILHARDOGÉNÈSE ? »

Post editam in « Ephemeridibus Carmeliticis » (14 [1963] pp. 155-194) a R.mo Domino A. Combes criticam elucubrationem in librum « La pensée religieuse du Père Teilhard de Chardin », huius operis Auctor H. de Lubac animadversiones quasdam nobis misit inferius proferendas, quibus respondere sequentibus commentariis (pp. 200-223) opportunum visum est.

His ergo a clarissimis Auctoribus prolatis, rem absolutam censemus.

LETTRE DU P. HENRI DE LUBAC, S. J.

Nous n'avons pu lire l'article de Mgr André Combes, « Teilhardogénèse? » paru dans les *Ephemerides Carmeliticae* de 1963 (p. 155-194), qu'avec plusieurs mois de retard. Nous remercions le R. P. Tomás de la Cruz, directeur de la revue, d'accueillir les brèves remarques qui suivent, en raison de l'importance actuelle du sujet, avec le même empressement que l'article auquel elles répondent.

- 1. p. 158-159. Je ne parviens pas à comprendre les soupçons que fait naître en l'esprit de Mgr C., un titre aussi simple que celui de mon ouvrage. Oui, on peut étudier la pensée religieuse d'un Kant, ou d'un Mao-Tsé-Toung; mais aussi bien celle d'un Newman, par exemple, ou d'un Blondel, ou d'un Guardini... En dehors même de la variété des écoles théologiques, le fait religieux soulève bien des problèmes et peut être envisagé sous bien des aspects qui diffèrent d'une époque à l'autre, d'un individu à l'autre. Il n'est pas exclu qu'un catholique ait une pensée religieuse personnelle, qui vaille la peine d'être étudiée.
- 2. p. 161. Mgr C. estime peu vraisemblable les critiques adressées à quelques auteurs; mais il ne donne pas un seul exemple tendant à montrer qu'elles soient mal fondées. Elles portent d'ailleurs sur des points précis d'interprétation, sans prétendre rejeter tout ce que ces auteurs ont pu écrire au sujet du Père Teilhard.
- 3. p. 162-164. Mgr C. me reproche d'avoir voulu dicter à l'Eglise son jugement. La phrase qu'il cite émet seulement un avis, comme il nous est loisible à tous de le faire. Pourquoi ne pas adresser le même reproche à ceux qui, avec non moins d'assurance, avaient émis avant moi un avis contraire? Cependant, la phrase en question serait aggravée par une autre, plus excessive encore... Si, en effet, j'avais écrit ce que Mgr C. paraît supposer, je mériterais son reproche. Mais s'il veut bien relire le texte qu'il cite p. 163, il reconnaîtra son erreur. Là où je disais: «L'humanité ». il raisonne comme si je disais: «L'Eglise ». Je parlais de deux directions entre lesquelles l'humanité doit choisir pour résoudre le problème de sa destinée, et j'ajoutais que le P. T. lui indique la seule viable des deux, à savoir, celle d'une destinée transcendante —, l'autre voie, celle du terrénisme, étant essentiellement celle

de l'athéisme marxiste; d'après Mgr C. j'aurais déclaré par là que le Teilhardisme est la seule doctrine viable, que l'Eglise doit se faire teilhardienne, que je réclame pour le P. T. un « monopole », comme étant le « seul guide valable de l'humanité »! ¹

- 4. p. 164. Je n'ai pas plaidé « l'innocence totale » du P. T. D'abord, il ne s'agit pas d'innocence ou de culpabilité. Ensuite, j'ai relevé à maintes reprises ce qui me paraissait défectueux dans la pensée de mon auteur. Enfin, je n'ai nullement réduit « toutes les défectuosités à l'apparence »: les mots de ma page 292, que cite Mgr C., portent très précisément sur les « interrogations » formulées aux pages 289-292, et non pas sur les autres critiques formulées ailleurs dans mon livre. Cependant Mgr C. ne conçoit pas que, dans l'examen d'une pensée qui s'attaque à des problèmes neufs, et particulièrement ardus, touchant à des disciplines très diverses, on puisse constater en elle bien des déficits et en même temps juger que l'orientation foncière en est droite. C'est là l'une des choses qui nous séparent.
- 5. p. 165-167. Je ne vois pas ce qu'il y a de tendancieux, a fortiori de « fallacieux » à signaler certains rapprochements sur des points particuliers et précis, d'un auteur à un autre. Mgr C. me prête l'intention d'avoir voulu garantir l'orthodoxie de T. par celle de Claudel! Comme s'il était besoin de souligner que ces deux hommes sont très loin l'un de l'autre! Les rencontres signalées n'en sont que plus curieuses et instructives. Quant au cas de Maurice Blondel, qui serait plus « grave », Mgr C. me permettra de lui répondre que, s'il connaissait la question, il pourrait regretter au contraire que l'influence du philosophe d'Aix sur le jeune T. n'ait pas été mise en un plus haut relief. Ce qui ne signifie pas du tout (je l'ai montré) que T. n'ait pas assimilé et transformé à sa manière l'apport blondélien. Dans les textes mêmes que cite Mgr C., on peut le voir, il est parlé de « dépendance initiale », il est noté que « la réponse qu'il (T.) a élaborée n'est pas identique à celle de Blondel ». etc. (Voir aussi ma page 291-292). Est-ce là porter le lecteur « à croire que l'accord des deux pensées fut total »? Et comment peut-on m'attribuer un dessein si absurde? De même, parce que j'ai, une fois ou l'autre, évoqué un texte de Pie XII, peut-on m'accuser d'avoir voulu annexer Pie XII à T.? Je ne puis comprendre pareille manière de raisonner, qui déforme en les exagérant dans des proportions fantastiques les choses les plus simples. Enfin, quoi qu'en dise Mgr C., ce que j'ai rappelé à propos de l'Encyclique Humani Generis, et que d'autres théologiens avaient signalé avant moi, demeure vrai.
- 6. p. 168-169. J'ai dit que T. n'était pas « métaphysicien de vocation ».

 D'autres pourraient me reprocher de l'avoir ainsi desservi en le minimisant, et de fait, après avoir pris connaissance de la thèse de Madame Barthélemy-Madaule, je serais porté à le croire plus philosophe qu'on ne le dit communément. Mgr C., lui, veut voir dans mon langage un habile « transfert sur un plan trans-critique », afin de mettre mon auteur à l'abri!

J'ai dit aussi que l'Hymne à la Matière de T. était « aussi bien un

¹ L'erreur évidente de lecture est ici d'autant plus grave, qu'elle paraît avoir inspiré en partie tout le réquisitoire.

hymne à l'Esprit ». Il est vrai que je n'ai pas développé cette remarque incidente (on pourrait la supprimer sans que rien soit changé du paragraphe où elle se trouve). Mgr C. veut y voir une jonglerie au service d'une « confusion ». Je persiste à penser qu'il suffira à quiconque de lire jusqu'au bout cet *Hymne* pour comprendre la justesse de ma remarque.

- 7. p. 169-171. Mgr C. observe, sur un ton de reproche, que, sur 2995 pages publiées de Teilhard, « plus de la moitié... échappent à la citation ». Un esprit moins chagrin observerait que, sur ces 2995 pages, près de la moitié sont citées. Il pourrait observer en outre que nombre de ces pages n'ont pas de rapport direct ou n'ont même aucun rapport à l'objet de mon livre. Mgr C. a, dit-il, « la surprise » de trouver dans ce livre, qui n'est pas bien gros, seulement 49 citations plus importantes, détachées en pleine page: je sais tel de mes vieux maîtres qui aurait jugé ce chiffre excessif, estimant qu'un ouvrage dans lequel abondent les longues citations témoigne d'une matière trop peu élaborée. A propos des citations plus brèves et des expressions empruntées à l'auteur lui-même, Mgr C. note avec juste raison que « la multiplication des références peut dissimuler les pires trahisons »: encore eût-il été bon de montrer, dans l'espèce, sur quelques exemples le passage de la possibilité au fait.
- 8. p. 171-173. Bien ou mal, d'un bout à l'autre, mon livre cite le P. T. et s'efforce de le commenter par lui-même. Or, Mgr C. nous apprend qu'il procède « par voie d'autorité ». Cela, parce qu'une fois, citant une page de Teilhard j'ai dit qu'elle avait été « remarquée, méditée et vécue par un homme dont le christianisme était aussi exigeant que la pensée ». Libre à chacun d'estimer que cet homme devait n'avoir qu'une faible exigence ou une pensée faible. Mais comment cette simple incidente autorise-t-elle à affirmer que l'ouvrage procède « par voie d'autorité », qu'il réclame du lecteur « un acte de foi », alors surtout qu'elle ne nomme personne et qu'on vient de citer nombre de textes teilhardiens permettant à chacun d'apprécier la doctrine? J'y faisais allusion (qu'on veuille bien me pardonner la confidence rendue nécessaire par mon censeur) à un ami très cher, mort à la suite d'une cruelle maladie, au moment même où je rédigeais mon livre, et qui avait en effet trouvé dans cette page du P. T. un thème de méditation pacifiante, pour l'aider au suprême détachement. Dans le même paragraphe, Mgr C. se dit « stupéfait, consterné », parce que j'ai rapproché T. et St Paul parlant de Dieu « tout en tous ». Il ne dit rien des nombreux textes, explicites et clairs à souhait, qui imposent le rapprochement. D'autre part, il étend à l'extrême, et sans fondement, la portée de mes dires, ce qui lui permet de les contester. Je n'ai jamais dit ni laissé entendre que tout ce que Mgr C. met sous la dénomination (celle-là vraiment confuse et « équivoque ») d'« évolutionnisme radical » soit la pensée même de St Paul et le « christianisme même »! Qui serait assez fou pour tenir pareil propos, même s'il estime cet évolutionnisme entièrement recevable? Il s'agissait seulement, (mais la chose est déjà d'importance) des vues teilhardiennes sur notre unité finale et notre personnalisation suprême: or ces vues, je le maintiens, sont parfaitement conformes à la grande tradition catholique fondée sur l'idée paulinienne de « Dieu tout en tous ». Je l'ai dit au terme de deux chapitres, (chapitre XIII & XIV)

qui n'ont eu, pour moi du moins, rien de « difficile », tant le P. T. s'est expliqué là-dessus clairement à mainte reprise. Mgr C. peut bien estimer qu' « il n'est sans doute pas un lecteur qui soit capable de dégager sans hésiter le sens précis » d'un texte qu'il cite à ma suite et notamment de l'expression d'« Univers Personnel » contenue dans ce texte. Mais il omet d'ajouter que texte et expression sont éclairés par les 10 pages qui précèdent (p. 204-214). J'y « dicte », affirme-t-il, « la seule interprétation que (je) tolère »: tout lecteur pourra voir au contraire que j'y laisse abondamment parler le P. T. lui-même.

- 9. p. 173-175. Là encore j'avoue ne rien comprendre aux soupçons de Mgr C., qui, voulant considérer les deux derniers chapitres de l'ouvrage (XIX & XX) comme purement « additionnels », s'interroge sur les « raisons » d'« une telle anomalie ». Je ne vois pas comment on peut flairer quelque inquiétant mystère dans le fait qu'un chapitre « ne vient qu'au dix-neuvième rang ». Je ne comprends pas pourquoi, lorsque je dis à la suite de T. lui-même qu'en lui « cohabitaient deux mondes, deux domaines de la vie habituellement considérés comme antagonistes », on considére cela comme un « aveu ». Je ne perçois pas non plus l'équivalence fatale entre la constatation (souvent faite à propos d'œuvres géniales) « qu'une pensée en marche se trouve dans un équilibre instable » et l'affirmation qu'on se trouve en face « de brouillons sans valeur ». Enfin, il me semble étonnant qu'on puisse réduire ce chapitre dix-neuvième, si on l'a lu, à un essai de montrer que le P. T. n'a commis aucune « extrapolation imprudente ».
- 10. p. 175-181. On me reproche des « omissions essentielles ». J'aurais trop peu cité la Messe sur le Monde; j'aurais au contraire trop cité Le Milieu Divin —, mais pas toujours les passages désirés par Mgr C. Cependant, les points doctrinalement délicats que je suis censé avoir passé sous silence sont en réalité mis en lumière en plusieurs endroits de mon livre, grâce à l'examen de leur contexte immédiat et de leur « contexte intégral ». Ainsi, pour le rapport de la consécration eucharistique à la divinisation du monde; ainsi encore pour la doctrine du « Christ cosmique » fondée sur la réalité historique de Jésus: en affirmant qu'il n'était pas question pour le P. T. d'une « immanence naturaliste », je ne me suis pas contenté, comme on veut le faire croire, « de supposer le problème résolu »; car j'ai cité les textes teilhardiens, très clairs ici encore, qui fondent mon interprétation mais que mon censeur veut ignorer (voir notamment p. 85-88).

Je vois mal comment on peut me reprocher à la fois de m'en être trop exclusivement tenu au *Milieu Divin*² et d'avoir eu recours pour le commenter à des textes parallèles. Je ne crois pas que soit fondé le reproche d'avoir simplement puisé dans le *Milieu Divin* « de ci de là », « des fragments subordonnés à (mon) propre exposé » —, du moins si ce reproche entraîne la conclusion que le sens de l'ouvrage se trouve faussé: après nouvel examen il m'apparaît toujours que les trois « lignes

² Mgr. C. ne tient aucun compte du fait que, jusqu'à la fin, le P. T. a désiré pouvoir publier le *Milieu Divin*. Le texte édité dans la série des *Oeuvres* est un texte revu par lui (à une date que nous n'avons pu préciser), et qui n'offre d'ailleurs aucune modification substantielle par rapport à celui de 1927. — Voir aussi *infra*, p. 198, note 8.

de force » dégagées en constituent des lignes essentielles. De même, je crois m'être efforcé de mettre en relief aussi bien « la part de nouveauté » que « le fond traditionnel » (ce sont là les titres de deux de mes chapitres), et il me semble, une fois de plus, avoir expliqué longuement ce qu'on dit avoir « cherché en vain » dans mes pages. Comment, d'autre part, ai-je pu ne me référer à certaines pages du *Milieu Divin* « que pour les dissimuler »? Pareille opération me dépasse... Mgr C. voudrait que j'eusse défini la doctrine spirituelle du P. T. comme un « terrénisme »: c'eût été un contre-sens, et d'autant plus que T. lui-même a expressément combattu le « terrénisme ». Il veut que si le P. T. a déclaré que les « ensorcellements de la Terre » ne pouvaient plus lui nuire, ce soit tout simplement parce qu'il y aurait cédé! A notre tour de dire: « On croit rêver ».

Dernière grave omission: le « 'par-delà 'spécifiquement téilhardien » ne m'aurait pas semblé « digne d'attention »; la question de son sens m'aurait laissé « totalement indifférent ». Ce serait là une « dérobade », « suffisant à disqualifier un exégète ». Je croyais au contraire y avoir porté une attention particulièrement insistante. Au reste, Mgr C. reconnaît en note qu'il y a quelque excès dans ses propos; il veut bien signaler que j'ai cité sur le sujet deux textes: l'un de 1923, l'autre de 1917; cependant il n'en a pas trouvé de l'année 1927 et cela lui paraît grave. Je suis heureux de lui indiquer entre autres, pour le rassurer, ma page 42, citant et commentant le Milieu Divin de 1927, page 117: « l'effort attendu de notre fidélité doit se consommer au-delà d'une totale métamorphose etc. ». (Souligné par le P. T. lui-même). ³ Qu'il me permette de lui indiquer encore que tout mon chapitre XII, intitulé Transfiguration du Cosmos, n'est autre chose qu'un examen attentif de ce « par-delà » teilhardien, ou du moins d'un de ses aspects.

11. p. 181-186. Mgr C. m'estime « tout à fait insensible à cette exigence première de la méthode historique », qui consiste à « tenir le plus grand compte des données temporelles », attendu que j'aurais « systématiquement » négligé la chronologie. Il reconnaît cependant que j'ai ajouté « à chaque document cité sa date de rédaction », mais ces indications seraient à peu près « inutilisables »... Voilà qui est malaisé à comprendre. — Certes, quand Mgr C. constate que je n'ai pas rédigé une biographie du P. T., que je n'ai même pas donné sa date de naissance, il ne dit rien que de vrai. Les ouvrages qui fournissent ces renseignements sont déjà nombreux, je n'ai pas eu l'intention de les recopier. 4

Ce que Mgr C. reconnaît encore, c'est que, sur les points les plus importants et dans des chapitres entiers, l'ouvrage procède suivant la méthode historique la plus stricte: non seulement chaque date est indi-

³ Mgr. C. connaît bien d'ailleurs cette page, puisqu'il en cite quatre phrases, les faisant suivre de ce commentaire: « on croit rêver » mais en omettant de citer les textes de T. qui les justifient, quoiqu'il ajoute: « et la suite... » La suite, ce sont précisément ces textes de T. Quel lecteur s'en douterait?

⁴ Mon livre ne veut pas être non plus (je l'ai dit) une étude complète de la pensée teilhardienne: celle-ci est un tout trop vaste, trop complexe pour mes forces et pour ma compétence (spécialement dans sa partie scientifique). Il ne veut pas davantage être une étude sur la vie spirituelle du P. T. (nous avons dit pourquoi).

quée, mais l'ordre chronologique est suivi avec soin, de manière à ce que se dégagent d'eux-mêmes, d'après les textes, soit les constances, soit les changements de pensée, de langage ou de perspective. Mgr C. a beau dire, dans des expressions forcées, que « ces dates sont toutes subalternées à une conception idéologique », cela ne change rien à l'affaire, si elles sont exactes, et si les textes sont authentiques. On ne voit pas non plus pourquoi il ne serait pas correct d'écrire, par exemple, que « Le Milieu Divin est déjà fort explicite » au sujet du Mal, ou de signaler qu'en 1948, le P. T. parle du Christ Jésus en des termes et avec des accents analogues à ceux de 1918, etc., si tout cela est véritable. Or, Mgr C. n'apporte aucun exemple de rapprochement de textes, ou de déroulement chronologique, soit inexact, soit falsifiant à un titre quelconque.

Que d'ailleurs le livre souligne la persistance à travers toute l'œuvre de certaines idées foncières, comme celle d'« évasion », la chose est vraie. Fallait-il dire le contraire, au mépris de la vérité la plus certaine? Je persiste à penser, de surcroît, que de telles constatations sont historiquement très éclairantes.

12. p. 186-188. S'il est excessif d'avancer que l'ouvrage utilise les textes de façon « constamment achronique », il est juste de constater que, en de nombreux passages, l'auteur s'efforce de pénétrer la pensée teilhardienne et d'en saisir les harmoniques en commentant les écrits des diverses périodes les uns par les autres. Il ne lui est nullement « inintelligible » qu'une telle méthode puisse être discutée, ni qu'on lui en préfère une autre. Il lui est néanmoins apparu en plus d'un cas — et, dernièrement, dans le cas du P. T. - que cette méthode peut être féconde, et que l'autre méthode n'est pas toujours non plus sans inconvénient. Une pensée peut évoluer, mais il se peut aussi, même si elle évolue quelque peu, qu'elle se totalise, qu'elle s'enrichisse, qu'elle demeure fidèle à elle-même sans éprouver le besoin de se répéter tout au long —, et c'est ce que réussit mal à montrer, le cas échéant, une méthode trop linéaire, trop assujettie au fil du temps... Il y aurait là, certes, un beau thème à discussion, et chacun des deux interlocuteurs aurait sans doute à profiter des observations de l'autre, sans qu'ils aient à se jeter l'anathème... Chacun des deux pourrait trouver, dans la littérature des « études critiques », d'excellents spécimens pour illustrer son point de vue.

Cependant ce n'est pas rendre compte objectivement de la méthode adoptée par l'auteur du livre, que de la présenter comme opérant une « assimilation de textes disparates », bien plus, un morcelage « à l'infini » des « expressions les plus diverses afin de les réemboîter dans les cadres préfabriqués d'une idéologie statique » (p. 191). Ce n'est même pas là une caricature. Les « cadres » adoptés sont ceux-là mêmes que nous imposait l'étude de notre auteur, sur le sujet qui était le nôtre. Cette affirmation doit seulement être nuancée, eu égard à deux chapitres, « Evolution et Liberté » (ch. X) et « Nature et Grâce » (ch. XI). Il s'agit là, surtout dans le second, de catégories qui ne sont pas spécifiquement teilhardiennes. Comme toute pensée qui se veut chrétienne doit satisfaire, quel qu'en soit le contenu concret, à cette double exigence, de maintenir la liberté humaine et la distinction de la nature et de la grâce, il y avait lieu d'examiner la situation de la pensée teilhar-

dienne par rapport à ce double objet. Un tel examen, je le reconnais, ne contribue pas beaucoup, par lui-même, à l'intelligence des doctrines en ce qu'elles ont de spécifique. Je le reconnais aussi, ces deux chapitres de mon livre constituent une apologie. Les accusations erronées, parfois inconsidérées, qui les ont rendus nécessaires, avaient-elles manifesté un égal souci d'information complète et d'ordonnance chrono-

logique?

Je reconnais également que j'ai cité avec une particulière abondance un groupe d'écrits datant des années 1916-1920. Cela, pour une double raison: parce que, publiés très partiellement et n'ayant pas circulé non plus en dactylographie, ils étaient moins connus; mais surtout parce qu'ils sont les échos d'une expérience et d'une réflexion particulièrement intenses, au cours desquelles se sont dessinées les principales directions de la pensée religieuse du P. T. Leur importance est capitale, et il serait impropre de les désigner comme de simples écrits de jeunesse. 5 Il est d'ailleurs clair que ces textes ne pourraient sans vice de méthode être invoqués seuls, ou presque seuls: mais Mgr C. ne montre pas que tel soit le cas. 6 Il dit bien, par exemple, que « pour définir l'optimisme du P. T., (j') insiste sur les textes de 1916 et de 1917 », mais pour qu'une telle assertion ne risque pas de tromper le lecteur il me faut ajouter que, pour cette définition, j'ai recouru également à des textes de 1932, 1942, 1945, etc. De même, Mgr C. nous informe que, « chose plus grave, pour placer hors de toute critique l'attitude du P. T. à l'égard du Christ, (je) cite avec complaisance une lettre du 23-11-1916 »: la chose est exacte et même, dans la page indiquée du livre, c'est le seul texte cité à cet effet; mais on ne peut tout dire en une page! Et Mgr C. oublie de nous informer que, dans les pages avoisinantes, et ailleurs encore, des textes analogues sont cités, postérieurs, de toute époque. Un tel oubli est-il sans gravité?

Prenons encore un exemple entre d'autres. Ayant dit que « pour exposer la notion teilhardienne de la création » (et en minimiser l'audace) je cite à la page 285 ces mots de *Mon Univers* (1918): « je n'en demande pas davantage », Mgr C. observe: « Mais qu'il n'en ait pas demandé davantage en 1918 ne suffit pas à prouver qu'il n'ait jamais été plus exigeant... ». J'en suis bien d'accord! mais pourquoi Mgr C. laisset-il croire à son lecteur que j'ai voulu prouver pareille chose? Pourquoi arrache-t-il cette brève citation à son contexte de neuf pages (pages 281-289), dans lesquelles je m'efforce précisément de suivre les développements, les hésitations aussi, les arrêts, les rapports, bref, l'évolution concrète de la pensée teilhardienne sur le sujet, depuis cette date de

1916 jusqu'à la date de 1948? 7

13. p. 188-191. « Trois conséquences principales » découleraient des « défectuosités méthodologiques » dénoncées.

1º) J'aurais supprimé tout problème concernant la pensée de T., et

⁵ En 1916-1920, T. avait d'ailleurs déjà 35-39 ans.

⁶ Le livre ne néglige les écrits d'aucune période. Je n'ai pas caché, d'autre part, que certains petits écrits de la fin me paraissaient, ici ou là, moins heureux, et j'ai dit pourquoi (notamment p. 117-118).

⁷ Reproche analogue à la p. 185-6, comme si j'avais voulu prouver par un texte de 1923 que la théologie du P. T. était « restée correcte jusqu'en 1955 »; alors que j'ai suivi les textes tout au long de la vie du P. T.

supprimé « le penseur lui-même », en réduisant tout au « thomisme du novice » et à « la ferveur du jeune prêtre »! Dès lors, « tout est réglé d'avance: mais alors pourquoi nous obliger à lire 370 pages sur un sujet qui n'existe pas? » — Pourquoi m'arrêterais-je moi-même à réfuter une telle assertion, que chaque ligne de mon livre dément, quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur lui?

2°) Paradoxe inconcevable, ce livre arracherait T. à la « loi suprême » qui, d'après lui et moi, « règne sur l'univers. Tout dans cet univers... est soumis à l'Evolution. Tout, sauf T. ...Le Prophète de l'Evolu-

tion échappe à l'Evolution ».

Outre que j'ai noté plus d'une évolution dans la pensée teilhardienne, je répondrai que mon sujet ne comportait pas l'examen détaillé des progrès accomplis par T. dans le domaine scientifique, ni de l'évolution que l'on peut retracer, par exemple, dans ses idées sur l'espèce humaine ou sur l'avenir humain. J'en ai seulement indiqué les grandes lignes.

Mais toute évolution n'est pas, comme semble le supposer Mgr C., simple changement, à plus forte raison changement pur, abandon des convictions premières pour des convictions différentes. D'autre part, s'il est normal qu'en matière de science et de réflexion humaine un penseur évolue sensiblement au cours de sa vie, il est bien normal aussi qu'un croyant, qu'un apôtre, qu'un religieux fidèle continue tout au long de son existence de se laisser guider par les principes de sa foi, soutenus par une expérience intérieure. Que le P. T. n'ait pas évolué de manière à tomber dans une hétérodoxie radicale, cela paraît invraisemblable à Mgr. C. Je n'y vois, pour ma part, rien d'invraisemblable. Mais d'ailleurs je m'en tiens aux faits, c'est-à-dire aux textes, et, je puis bien l'ajouter, au témoignage plus intime d'entretiens personnels, pleinement confiants, dont le dernier précéda de peu la mort du Père Teilhard.

3º) Mais les « faits », paraît-il, seraient contraires. Ici, pour établir ce qu'il avance, Mgr C. a recours uniquement à « l'argument d'autorité »: en une page, il invoque 10 fois l'autorité de Claude Cuénot. Sur quoi j'observerai d'abord que Cl. Cuénot ne dit pas du tout que l'évolution de T. soit ce que dit ou suggère Mgr C.: un abandon de la foi chrétienne.

De plus, si précieuse que soit la biographie dûe au zèle infatigable de Cl. Cuénot, et pour laquelle il sait ma gratitude, il est permis d'apprécier un peu différemment de lui certains traits, de trouver un peu artificielles, ou du moins un peu trop tanchées certaines de ses divisions. Il n'est d'ailleurs pas étonnant que les nombreux textes exhumés depuis la rédaction de son ouvrage nous amènent à quelques précisions nouvelles —, notamment à faire remonter plus haut qu'on ne le pensait peut-être d'abord l'apparition chez T. de quelques idées maîtresses (ainsi pour l'Evolution généralisée ou pour le Personnalisme). Mais enfin, sur les points essentiels, les témoignages de M. Cl. Cuénot que Mgr C. voudrait m'opposer s'accordent au contraire parfaitement avec mes interprétations. Ainsi Claude Cuénot a bien vu l'importance des années 40 à Pékin: je l'ai notée moi-même page 297-298, etc., avec les précisions que des textes nouveaux me permettaient d'apporter. Ainsi encore Claude Cuénot a bien noté le mélange de constance et de changement (Teilhard dirait évidemment: de progrès, nous n'avons pas à en discuter ici) qui situe un écrit tardif comme Le Christique par rapport au Milieu Divin: nous avons dit à peu près la même chose (page 34) —, mais il est évident que notre sujet nous obligeait à insister sur l'élément de constance, c'est-à-dire sur l'adhésion maintenue jusqu'au bout « à la spiritualité du Milieu Divin ». Autrement dit, les connaissances positives de T. se sont accrues, ses idées en matière de science et de philosophie naturelle, ses vues sur le Cosmos ont évolué; elles ont pu mûrir et progresser, offrant à sa synthèse une « infrastructure » plus ferme et plus nettement dessinée —, mais sans le faire dévier de son orientation spirituelle. §

Enfin, chose curieuse, alors que Mgr C. voudrait que je montre un T. devenant de moins en moins chrétien, voire de moins en moins spiritualiste, il me propose pour retracer les étapes du Teilhardisme « avec une sûreté incomparable », un texte de T. qui, à le prendre tout à fait à la lettre, nous le montrerait passant d'un matérialisme universel à une croyance en l'Esprit, puis en la Personnalité, et découvrant sur le tard « l'immatérielle (ou plutôt supra-matérielle) ardeur de l'Amour ». Sera-ce une fois de plus céder à l'illusion de trouver tout Teilhard dans quelques textes de « jeunesse », que d'observer seulement ceci: nous avons plutôt ici le tracé d'étapes dialectiques, analogues à celles qui sont déjà nettement distinguées dans *Le Milieu Mystique* de 1917? (Plus exactement, la dernière étape amenait alors au « Cercle de la Personne », et l'Amour animait le tout).

14. p. 191-193. Par une remarque vraiment bien subtile, Mgr C. me reproche de n'avoir cité qu'une fois —, et encore, « pris entre trois autres » —, le titre de l'opuscule Du Cosmos à la Cosmogénèse. Il n'a pas remarqué qu'en maints passages de mon livre l'idée essentielle de cet opuscule (comme de plus d'un autre) est précisément mise en valeur, — chaque fois qu'il est question de l'Evolution généralisée ou de la Cosmogénèse. Ce passage de l'idée de Cosmos à l'idée de Cosmogénèse, avec les conséquences spirituelles qui en résultent, est même ce qui m'a fourni le status quaestionis de l'ouvrage, exposé au début du chapitre II, et toute la suite ne fait guère que montrer comment T. expose ce passage et ses conséquences, notamment en ce qui concerne le Christ (p. 89-92 & 141-147).9

⁹ Mgr C. se demande (p. 177), si le P. T. n'a pas introduit « un mode tout nouveau de se représenter les rapports entre l'Univers et le Christ ». A quoi

⁸ C'est là ce qu'a dit le P. Teilhard lui-même, en 1950 et en 1954. Le Cœur de la Matière: « Lorsque je relis aujourd'hui les pages, si candidement ferventes, du Milieu divin, je suis étonné de constater combien, dès ce temps-là, tous les traits essentiels de ma vision christo-cosmique se trouvaient déjà fixés Mais, en revanche, je suis surpris d'observer à quel point, à cette époque, la figure de mon Univers était encore vague et flottante ». Le Christique: « Il y a longtemps déjà que, dans la Messe sur le monde et le Milieu divin, j'ai essayé, en face de ces perspectives encore à peine formées en moi, de fixer mon admiration... Aujourd'hui, après quarante ans de continuelle réflexion, c'est encore exactement la même vision fondamentale que je sens le besoin de présenter et de faire partager, sous sa forme mûrie, une dernière fois ». (Les 40 ans de réflexion dont parle ici T. nous reportent, non au temps du M. D., mais à 1914; c'est en effet, comme nous l'avons dit, pendant les années de la guerre de 1914 que sa pensée religieuse s'est formée, dans la prière et dans la réflexion.)

Au novice et au jeune prêtre que fut en son temps T., Mgr C. oppose « l'ami de Julian Huxley », le « familier de la Wenner-Gren Foundation » (p. 189): il me somme, en quelque sorte, un peu plus loin (p. 193, note), de m'expliquer « sur les liens » unissant T. à tel milieu, à telle personne... J'ai connu un polémiste qui, aux environs de 1910, accusait Maurice Blondel de « collaboration avec des athées notoires », parce que Blondel enseignait à l'université d'Aix, dont le recteur était alors Jules Payot, 10 D'autres, dont il est parlé dans l'Evangile, cherchaient à travestir en relations suspectes les entretiens du Maître avec ceux, hommes ou femmes, auxquels il ouvrait les portes du Royaume.

Mgr C. m'apprend enfin que j'ai « manipulé des centaines de fiches » mais n'ai « jamais rencontré le Père T. en son originalité même ». Décidément mes illusions étaient grandes. Je croyais avoir connu le Père T. au cours de plus de trente années, avoir correspondu souvent avec lui, avoir suivi de près les développements de son œuvre, l'avoir entendu me parler des problèmes les plus graves, quelquefois les plus intimes, jusqu'à m'ouvrir à certains jours les trésors de son âme religieuse: en réalité, je ne l'ai « jamais rencontré »...

Trop est trop, et les bonnes causes n'ont pas besoin de tant d'excès.

15. Toutes ces remarques font partie de ce qu'on appelle à si juste titre une polémique stérile. (On s'y trouve quelquefois, hélas, condamné malgré soi). Sur l'œuvre du P. T., aucune lumière nouvelle n'en jaillit. Le temps de Mgr C. eût été plus utilement employé à poursuivre ses savantes recherches, dont je bénéficie comme tant d'autres, et dont je saisis l'occasion de lui dire ma reconnaissance; mon temps également, à poursuivre des travaux plus humbles mais pareillement pacifiques.

Quant à ce que dit encore Mgr C., à savoir, que je procède par « artifices » (p. 165 & 175), que mes « manipulations » mériteraient « l'indignation » d'un Blaise Pascal (p. 168), que je me permets de « mutiler et de remodeler » les textes pontificaux (p. 168-169), que je me livre à des « manœuvres » (p. 173), que certaines de mes affirmations sont « malhonnêtes » (p. 173), que je cherche à « masquer » la vérité (p. 174), à la «dissimuler» (p. 179), que j'y «écarte» ou «expurge» les textes qui me gênent (p. 177) que j'opère certaines « diversions surprenantes » (p. 181, note), que tout mon livre « s'attache à dissimuler la pensée qu'il est censé nous révéler » (p. 193, note), que j'ai fait une besogne de « prestidigitateur » (p. 194): je ne veux rien y répondre. Que mon censeur en juge lui-même.

> HENRI DE LUBAC, S. j. Membre de l'Institut de France Professeur honoraire à la Faculté de Théologie de Lyon.

10 T. a d'ailleurs expressément critiqué l'insuffisance radicale de la pen-

sée de Huxley, notamment dans le Christique, p. 7.

il répond: « Le Père de Lubac nous dit: non. Mais les textes de T. nous pressent de dire: Oui ». A quoi je réponds à mon tour que, supprimé le « tout » de « tout nouveau », qui est excessif, j'ai répondu: oui, sans pour autant m'astreindre à concevoir cette nouveauté introduite par T. à la manière de Mgr. C., qui ne se fonde pas « sur les textes », mais seulement sur quelques expressions abusivement interprétées.

RÉPONSE DE MONSEIGNEUR COMBES

Infortune du recenseur! S'il dit la vérité, il blesse. S'il s'applique à rester aimable, il trompe son lecteur. Non moins désireux d'éviter un danger que l'autre, j'ai longtemps refusé de porter un jugement public sur le livre du R. P. de Lubac. Contraint de m'y résoudre, j'ai choisi la vérité.

Aujourd'hui, l'auteur blessé oppose à ma recension une réponse qui tend à prouver que, ne sachant pas lire, je ne l'ai jugé qu'en fonction d'idées préconçues, d'ignorances coupables, de méprises avérées. J'aurais sincèrement désiré — pourquoi le dissimuler? — ne pas avoir à répliquer à une telle réponse. Comme son auteur le reconnaît fort courtoisement en terminant, j'ai vraiment mieux à faire. Après en avoir pris connaissance, je me suis donc permis d'écrire à son auteur pour lui demander de bien vouloir me dispenser de revenir sur cette question, moins pour m'expliquer ou me justifier qu'afin de mettre au point un certain nombre d'assertions que les Ephemerides Carmeliticae ne pourraient assurément pas imprimer sans les faire suivre d'une rectification. Comme il était manifeste que, se jugeant victime d'une critique abusive, le R. P. de Lubac ne consentirait pas à retirer sa réponse, je lui suggérai de la modifier de telle sorte qu'il me devînt possible de rendre hommage à sa générosité et d'exprimer un accord nuancé sur une méthode plus compréhensive que la pure et simple méthode chronologique. Tout en profitant de cette suggestion pour améliorer un passage de son texte, le P. de Lubac ne l'a pas jugée, dans l'ensemble, opportune. Il a exigé la publication de sa réponse.

J'en reste peiné et, je l'avoue, surpris. D'autant plus surpris que le dernier paragraphe de cette réponse contient — on vient de le voir - une autocritique qui dépasse en sévérité tout ce qu'à mon très vif regret je vais être obligé de dire sur elle. « Toutes ces remarques. conclut le P. de Lubac en parlant de son propre exposé, font partie de ce qu'on appelle a si juste titre une polémique stérile ». S'il en est ainsi, pourquoi s'y attarder? Mais précisément parce qu'il n'y a jamais eu, de ma part, l'ombre d'une intention polémique, je ne peux à aucun degré faire mien ce verdict désabusé. Le document sur lequel il porte ne résout certes pas toutes les questions qu'il a voulu soulever. Il n'en est pas, pour autant, inutile. Résultant d'un effort non moins notable que légitime pour rétablir, contre mes erreurs, la vérité, il nous offre des données, observations ou réflexions dignes d'un réel intérêt. Très ferme, toutefois, en son pessimisme, le P. de Lubac continue: «Sur l'oeuvre du P. T., aucune lumière nouvelle n'en jaillit. » Si, après avoir composé avec tant de soin les dix pages de sa réponse, le P. de Lubac estime avec tristesse qu'aucune lumière nouvelle n'en a jailli sur Teilhard de Chardin, je me sens assez peu qualifié pour m'appliquer à le consoler en essayant de le persuader du contraire. En revanche, je ne me crois pas incapable de montrer à quel point le jugement qui s'exprime en cette confidence finale est révélateur des sentiments dans lesquels le P. de Lubac a lu ma recension et de ceux qui ont inspiré sa réponse.

Au terme de sa réfutation, le P. de L. se reproche donc — et il me reproche - de n'avoir rien apporté de nouveau sur Teilhard. Mais, quoi qu'il en soit de sa réponse, il est de fait que ma recension échappe tout entière à un grief de cette nature. Pourquoi? Pour la raison décisive qu'elle ne se proposait nullement d'apporter quoi que ce fût de nouveau sur Teilhard de Chardin. C'est là un point tout à fait central. On s'étonne que le P. de L. ne semble pas l'avoir perçu. On s'en étonne d'autant plus que ce défaut de perception lui a permis, dans une large mesure, de fausser le sens originel de ma critique, en la déviant vers Teilhard de Chardin, qu'elle ne visait pas, et en la détournant ainsi de son propre livre, sur lequel elle portait exclusivement. Contrairement, en effet, à ce que la réponse du P. de L. dit ou suppose du commencement à la fin, ce n'est pas le moins du monde l'oeuvre même du P. Teilhard que ma recension a voulu juger: c'est très précisément l'oeuvre de son interprète, et elle seule. Dès le principe, en une déclaration dépourvue de toute ambiguïté, mais à laquelle le P. de L. ne fait malheureusement aucune allusion, j'avais pris soin d'en prévenir mon lecteur. Ne voulant examiner que le livre même du P. de L., je me refusais méthodiquement à soulever les questions inhérentes aux oeuvres du P. Teilhard de Chardin autrement que dans la mesure très stricte où ce recours serait nécessaire pour pouvoir mesurer la fidélité de l'interprète aux textes interprétés. 1 Cela étant, la réponse du P. de L. souffre donc, dans son ensemble et en maint détail, d'une sorte d'ignoratio elenchi d'autant plus étrange que plus claire était ma position.

C'est pourtant afin de procéder lui-même avec le plus de clarté possible et aussi, sans doute, afin d'opposer à mon article une critique exhaustive, que le P. de L. a articulé cette critique en quinze paragraphes. Il doit être permis de supposer que ce qui n'est ni relevé ni redressé par ces quinze points d'attaque échappe à la rectification. Avant toute autre observation, je prie donc mon lecteur de bien vouloir, après avoir lu le P. de L., revenir à ma Theilhardogénèse avec le sentiment qu'au jugement même du P. de L., tout ce qui n'est pas réfuté reste valable. Il sera surpris, comme je l'ai été moi-même, du caractère largement positif de ce bilan. Cela fait, s'il consent à me suivre, sa surprise ne cessera de grandir. Le seul moven de traiter la réponse du P. de L. avec la considération qu'elle mérite, c'est, me semble-t-il, de reprendre, point par point, les quinze paragraphes que mon texte lui a inspirés. Je m'excuse de cette longueur. Pour donner de son livre une recension équitable, il aurait fallu en écrire un autre, deux ou trois fois plus gros. Pour répondre convenablement à sa réponse, un fascicule entier de la revue ne suffirait pas. Je vais essayer d'être à la fois précis, bref, et complet. Une première remarque d'ensemble me paraît de nature à éclairer de façon utile notre patient cheminement.

¹ Qu'il me soit permis de rappeler le passage décisif de ma Teilhardogénèse?, dans Ephemerides Carm., t. XIV (1963), p. 157: « Mon enquête ne voulant pas porter sur sa pensée même (à savoir du P. Teilhard), je ne toucherai qu'accidentellement au fond du problème. Pour le moment, tout ce que je veux savoir, c'est si le P. de Lubac est un guide assez sûr, pour qu'en lisant son livre, on connaisse de façon certaine la pensée religieuse de son héros ».

Le P. de Lubac — tout lecteur a pu s'en apercevoir — conduit sa critique tout entière en fonction de deux présomptions. Il présume, d'une part, que j'ai eu l'intention d'écrire un « réquisitoire ». D'autre part, il est convaincu que j'avais, sur l'évolution teilhardienne, une idée si arrêtée, que je « voulais » la voir aboutir à l'abandon de la foi chrétienne. Que le P. de L. me pardonne: je dois à la vérité de déclarer que ces deux présomptions sont aussi inexactes l'une que l'autre, c'est-à-dire radicalement.

Un réquisitoire? Mais c'est sans aucune intention préalable que j'ai ouvert la Pensée religieuse du Père Teilhard de Chardin, si ce n'est celle de recevoir de ce livre la vérité. Si les réactions qu'enregistre mon compte rendu sont vives, c'est parce que ce livre n'a cessé de me refuser ce que je me croyais en droit d'attendre de lui. De là, une longue série de surprises, de déceptions méthodologiques allant parfois jusqu'au scandale. Seulement, qu'on veuille bien me permettre d'y insister puisqu'une confusion si grave a été commise, ces réactions concernaient toutes directement, non l'oeuvre de Teilhard, mais celle de son interprète et défenseur. Nul transfert, à cet égard, ne peut être toléré. Le livre dont j'ai parlé et dont je parle, c'est celui du P. de Lubac. La méthode que j'ai dû juger, c'est celle du P. de L. en cet ouvrage, nullement celle du P. Teilhard de Chardin.

L'évolution teilhardienne? Mais je n'ai, à son endroit, aucune autre « intention » que de la connaître telle qu'elle a été. Je dois, à ce sujet, commencer par un aveu. Ayant lu, autrefois, les tracts ronéotypés qui circulaient abondamment sous le manteau - et dont le P. de L. nie, bien à tort me semble-t-il, le caractère clandestin² — et n'ayant alors éprouvé ni admiration ni sympathie pour la géolâtrie qui s'y exprimait sans fard en un lyrisme fort étranger, me semblait-il déjà. à la sobriété scientifique, je ne me suis pas précipité sur les oeuvres éditées qui ne m'attiraient nullement. Nourrissant une tout autre estime à l'égard du P. de Lubac, j'ai lu son livre avant de lire — ou relire — Teilhard. Mais comment porter un jugement sur l'interprète sans avoir lu tout l'interprété? Le P. de L. m'a donc obligé à lire toute l'oeuvre imprimée de Teilhard. Cette lecture a été d'autant plus attentive que plus grave était la raison qui l'inspirait. J'ai donc été constamment conduit à comparer les textes à l'interpétation qui m'en était proposée. C'est cette comparaison même qui est au principe de ma sévérité. De ma sévérité, encore une fois, pour la méthode de l'interprète, non pour Teilhard lui-même, qui reste hors des perspectives de cette recension.

Prenons maintenant, point par point, la réponse de l'interprète, et voyons si ce jugement sévère doit être modifié. Je prie mon lecteur de garder sous les yeux non seulement le texte même du P. de Lubac, mais aussi celui de ma recension.

² Cf. H. De Lubac, La pensée religieuse du Père Teilhard de Chardin, p. 18, note 2: « C'est également à tort qu'on a parlé à son propos d'écrits clandestins, ou semi-clandestins. Il a toujours signé et daté soigneusement ses écrits ». Mais lorsqu'on parle d'« écrits clandestins », on ne vise pas le manuscrit autographe. Il s'agit de la diffusion de copies plus ou moins anonymes, répandues dans les Séminaires ou Noviciats, à l'insu de l'autorité. Pour supprimer un fait, suffit-il de le nier?

1. Trois réponses: a) La réaction du P. de Lubac ne commence que devant la p. 158. C'est grand dommage. La page 157 — comme je viens de le rappeler — contenait de quoi le mettre à l'abri de toute confusion. De plus, les deux premières pages, 155-156, témoignaient d'une attention et d'une bienveillance auxquelles l'auteur recensé aurait pu se montrer un peu plus sensible. Là, décrivant son livre avec plus de précision que personne, rendant hommage à la technique de son auteur, établissant une statistique rigoureuse de ses citations, je donnais d'entrée de jeu la preuve du sérieux et de l'impartialité avec lesquels mon enquête allait être conduite.

b) On voit, dès lors, combien le seul fait de m'attribuer des « soupçons » fausse les perspectives et crée une atmosphère essentiellement différente de celle où toute ma recension s'est développée. Le titre choisi par le P. de L. n'a pas fait naître en mon esprit des « soupçons »: il a provoqué une constatation et suscité une question. Rien de plus clair que l'une et l'autre. Rien de moins étranger au monde des « soupcons ». Mais c'est la nature même de cette question qui a échappé

au P. de Lubac.

- c) Lorsqu'il m'objecte, en effet, qu'« il n'est pas exclu qu'un catholique ait une pensée religieuse personnelle », il profère, avec une naïveté affectée, un truisme dont il garde l'entière responsabilité. Le P. Teilhard n'est pas un « catholique » quelconque. C'est un jésuite, et un jésuite discuté. D'où mes regrets que, dès son titre, ce livre se soit placé dans le domaine de l'universel, de l'indifférencié, pour ne pas dire du nébuleux.
- 2. Trois réponses: a) Il est matériellement inexact que j'aie estimé « peu vraisemblables les critiques adressées à quelques auteurs ». Ce que j'ai qualifié de la sorte, c'est l'« unanimité dans le grotesque et le néant » que suppose la façon uniforme dont le P. de L. a traité les critiques de Teilhard. Quant à cette façon même, je ne l'ai pas qualifiée de « peu vraisemblable », mais de « constante et uniformément négative ». C'est un fait.
- b) Je n'avais pas à donner des « exemples tendant à montrer » que ces critiques uniformément négatives « soient mal fondées ». Ce n'était pas mon sujet, et cela aurait surchargé une recension déjà trop longue. Illustrées ou non d'exemples, il n'en reste pas moins que ces critiques sont toujours de même sens. Mon grief précis est donc que le P. de L. n'a jamais cru avoir à citer comme perspicace et pénétrante une critique adressée à Teilhard de Chardin, alors qu'il est peu vraisemblable qu'il n'en existe aucune.
- c) L'excuse avancée par le P. de L. en ses trois dernières lignes aurait dû le dissuader de m'attaquer sur ce point, car elle est de même nature que la mienne.
- 3. Cinq réponses: a) Il est matériellement inexact que j'aie reproché au P. de L. « d'avoir voulu dicter à l'Eglise son jugement ». J'ai dit que son texte paraissait constituer une « sentence audacieusement rendue en son nom »: ce n'est pas synonyme. On peut repousser la première interprétation, pas la seconde; car il est de fait que le texte du P. de L. constitue l'expression d'un jugement que l'Eglise, à son sens, devrait porter.

b) Je n'avais pas à adresser « le même reproche » à qui que ce soit d'autre, parce que je ne faisais la recension d'aucun autre ouvrage que de celui du P. de Lubac.

c) Comme je l'ai déjà observé, ma recension n'est nullement un « réquisitoire », mais une série de constatations. Telle qu'elle est, auraitelle été inspirée par l'« erreur » que dénonce le P. de L.? — En aucune façon. Contrairement à ce qu'il affirme, j'ai très bien lu, sous sa plume, « l'humanité », et je n'ai pas du tout raisonné comme s'il avait écrit « l'Eglise ». Suit-il de cette lecture correcte que mon interprétation soit erronée et que ce texte échappe à ma critique? C'est une question que l'assertion du P. de L. suffirait peut-être à trancher, sûrement pas à résoudre. Si, en effet, ce texte ne signifiait que ce que le P. de L. veut, maintenant, qu'il signifie, on devrait en conclure que le P. Teilhard de Chardin est, purement et simplement, un catéchiste entre des milliers d'autres. On cesserait alors de voir ce qu'il apporte d'original, non seulement à l'Eglise, mais à l'humanité.

d) Mais le P. de L. ne peut faire que ce texte n'occupe, dans son livre, une place définie. Il n'y survient qu'après « Le savant, prophète et mystique », et toute la série de chapitres qui justifient la doctrine de Teilhard en tant que telle, et non en tant qu'elle ne différerait en rien du catéchisme. Le lecteur naïf est donc autorisé à penser qu'ici, c'est de cette doctrine même qu'il s'agit, non de celle que le P. Teilhard proposerait à l'humanité purement et simplement en tant que chrétien.

e) Il reste, cependant, que tout écrivain doit être cru lorsqu'il révèle le sens exact de ses textes. Si le P. de Lubac veut que nous tirions de son livre la conclusion que Teilhard de Chardin est, pour l'Eglise, un authentique témoin de Jésus-Christ parce qu'il invite l'humanité à tendre, non vers le marxisme, mais vers une destinée transcendante que propose à l'humanité, depuis vingt siècles, l'Eglise catholique romaine, et non pas du tout, comme on aurait pu le croire, vers le point oméga, nous croirons le P. de Lubac sui interpres, mais nous garderons, j'espère, la liberté de penser que, sans cette exégèse autorisée, un tel sens de ses pages ne se fût pas imposé à tous.

4. Quatre réponses: a) Commençons par la fin: « Mgr C. ne conçoit pas... ». Quelle que soit l'infirmité congénitale de mes conceptions, je conçois fort bien ce dont le P. de L. affirme que je ne le conçois pas. Si donc « c'est là, comme il le dit, l'une des choses qui nous séparent », nous ne sommes, en réalité, nullement séparés sur ce point. C'est pour moi une grande satisfaction de le constater. Peut-être même irais-je, en cette conception, plus loin que mon censeur lui-même. Cela dit, la seule question est de savoir, non pas si cette « conception » s'applique au cas de Teilhard, mais si la méthode adoptée par le P. de Lubac en a permis une application correcte et décisive.

b) Ce point essentiel précisé, je suis au regret de ne pouvoir accepter la limitation que le P. de L. fait maintenant subir à l'expression que j'avais relevée dans son livre, p. 292: « Nos interrogations portent principalement sur l'apparence ». Il ne s'agirait, nous affirme-t-il, « très précisément » que des « interrogations formulées aux pages 289-292 », et pas des autres. Cette affirmation ne s'accorde guère avec ce que nous lisions, p. 289: « Nous terminerons ce chapitre par un certain nombre de remarques critiques, déjà esquissées à diverses reprises

dans les chapitres précédents, et qui vont nous ramener au coeur de la spiritualité teilhardienne ». Cette introduction prouve que ce qui suit constitue un centre, et que la réduction à l'apparence s'étend à tous les éléments ici concentrés. Le P. de L. en était bien d'accord, lorsqu'il poursuivait, p. 292, de façon tout à fait générale: « La foi du Père Teilhard de Chardin fut aussi intègre qu'elle était ardente et ferme ». L'universalité de cette proposition invite irrésistiblement à ne pas limiter la portée des élucidations qui, la précédant, tendent à la justifier.

c) Un recenseur ne peut tout dire. En citant « les mots de la p. 292 », je me suis borné à un cas particulièrement clair. J'aurais pu - j'aurais dû, puisque le P. de L. conteste maintenant la portée de ce fragment textuel - en signaler bien d'autres. Ainsi, p. 149: « malgré l'apparence engendrée peut-être par quelques raccourcis abrupts, le Père Teilhard n'a pas absorbé le surnaturel dans la nature »; p. 268: « un certain nombre de points qui font ou paraissent faire difficulté »; p. 313: «En fait, et malgré l'apparence de quelques textes...»; p. 324: « Malgré l'apparence de quelques textes... » Notons d'ailleurs qu'en procédant ainsi, le P. de Lubac suit l'exemple de Teilhard lui-même, qui prévoyait des réactions dues à « certaines apparences — ou confluences - tenant à l'ampleur de l'objet étudié » (cité p. 231). La moisson deviendrait surabondante, si l'on voulait l'étendre aux expressions équivalentes, qui concèdent des faiblesses de langage, pour sauver la rectitude de la pensée. Ainsi, p. 196: « Nous croyons comme lui que certaines expressions teilhardiennes... »; pp. 201-202: « Son vocabulaire, en quelques rares passages, a bien pu en effet donner le change. Mais tout son effort de pensée n'en apparaît pas moins soutenu, au contraire, par un irrépressible mouvement de 'transcendance concrète'... »; p. 238: « Si le langage est ici discutable, il n'en est pas moins le signe d'un mouvement de pensée nécessaire »; p. 268: « Des manières de parler qui, dans une mesure plus ou moins large selon les cas, sont aussi des manières de penser (la mesure tend à se rétrécir) »; p. 272: « On se gardera davantage encore de critiquer trop vite un vocabulaire apparemment bizzarre »; « ces mots ne nous paraissent pas plus osés que ceux de saint Paul qui leur ont servi de modèle »; p. 276: « On sourira seulement, suivant l'humeur, d'un langage qui touche parfois au cocasse, ou l'on en appréciera l'ingéniosité... On en admirera même, en certains cas, la force et la beauté... »; p. 278: « l'on peut estimer que, avec l'inconvénient des partialités que nous avons dites, ce langage emprunte une force particulière à la cohérence d'une pensée fidèle en tout ordre à ses schèmes directeurs... »; p. 304: « Certaines formules de ce genre ont pu trahir l'intention de leur auteur...».

d) Il est vrai, le P. de L. n'a « pas plaidé l'innocence totale » du P. Teilhard, au sens qu'il donne à cette expression en l'arrachant à son contexte. Mais aussi n'est-ce pas ce que j'ai dit. N'ayant nullement dissimulé « qu'il arrive au P. de Lubac de signaler telle ou telle imperfection terminologique, telle ou telle défectuosité idéologique, voire doctrinale » (p. 161), j'ai seulement ajouté qu'il faut « savoir pourquoi de telles remarques sont insérées dans un tissu dialectique très subtilement et fermement orienté ». Et c'est en essayant de le savoir que je me suis aperçu que toutes ces concessions, apparentes ou réelles, sont si bien emportées par le mouvement dialectique de la plaidoirie,

qu'elles en perdent toute efficacité pratique. Qu'il y prête ou non attention, le lecteur est invinciblement invité à mettre tout, ou presque tout ce qui est ainsi sacrifié, au compte de cette « candeur » que les premières pages ont mise à la clef de tout le développement, ³ et à penser, comme il est dit expressément à propos d'un cas particulier, que le P. Teilhard a toujours parlé « en toute innocence ». ⁴

5. Quatre réponses: a) Ici encore, allons tout d'abord à la fin. Le P. de Lubac s'y déclare incapable de comprendre ma « manière de raisonner » parce que, dit-il, cette manière « déforme en les exagérant dans des proportions fantastiques les choses les plus simples ». C'est là poser, sur mon état mental, un diagnostic assez sombre. Si, toute-fois, mon lecteur veut bien relire ce que j'écrivais au sujet de quelques « rapprochements tendancieux », je crois pouvoir penser qu'il aura un peu de difficulté à y découvrir des « proportions fantastiques », et qu'il s'apercevra, au contraire, que les choses y sont aussi simples que celles dont le P. de L. accuse ma « manière » d'avoir déformé la simplicité.

b) Je n'aurais pas été conduit, par le livre que je lisais, à poser la question que son auteur déclare ne pas comprendre, s'il avait pris soin de préciser en quoi peuvent être « curieuses et instructives » comme il le dit maintenant — des rencontres que son sujet n'appelait d'aucune façon. Comme il n'est pas malaisé de constater qu'elles ne se produisent que sur des points névralgiques, il ne me paraît ni anormal ni monstrueux de déceler la raison de ce rapprochement gratuit et arbitraire dans le désir - d'ailleurs plus ou moins conscient - de souligner, à peu de frais, la rectitude d'une pensée discutée à la faveur d'une analogie avec une autre qui ne l'est pas. Mais, ici aussi, nous croirions l'auteur sui interpres, s'il nous garantissait que tel n'a été à aucun degré son dessein. Nous déclarerions donc, après lui et avec lui, qu'en mobilisant Paul Claudel, le P. de L. n'avait pas le moins du monde l'intention de rassurer son lecteur sur la parfaite correction de la pensée teilhardienne. Chose étonnante, nous n'avons pas à le faire, car, en réalité, la protestation du P. de L. ne va pas jusque-là. Peutêtre même, en affirmant que ces rencontres de deux hommes si éloignés l'un de l'autre sont « curieuses et instructives », confirme-t-elle plutôt mon impression.

c) Quant à Maurice Blondel, le P. de L. m'invite à regretter avec lui, sur ce point, l'imperfection de son ouvrage. Puisqu'il reconnaît lui-même que « l'influence du philosophe d'Aix sur le jeune T. » aurait dû y être « mise en un plus haut relief », je ne peux que faire expressément mien ce regret majeur, et formuler le souhait que l'influence de Blondel sur le jeune Teilhard soit enfin mise dans tout le relief

³ Cf. H. DE LUBAC, op. cit., pp. 17-18: « L'entreprise, au reste, est rendue facile, au moins pour qui n'aborde pas l'œuvre avec des idées toutes faites, par l'admirable naïveté du Père Teilhard de Chardin. Il s'est défini modestement, mais avec vérité: « un homme qui cherche à exprimer, candidement, ce qui est au cœur de sa génération ». Dans ses écrits comme dans ses rapports avec les hommes, il n'a pratiqué, en effet, qu'une diplomatie: 'la diplomatie de la candeur' ».

⁴ Voir op. cit., p. 277, et, dans le même sens, le securus loquebatur de la p. 90, ou celui de la p. 143, à propos du « Super-Christ ».

qu'exigent les textes, déjà connus ou non. C'est exactement ce que le P. de Lubac n'aurait pu éviter de faire, s'il avait été plus sensible à la Teilhardogénèse.

- d) Et Pie XII? Eh! bien, si notre commun lecteur a la patience de relire ce que ma recension disait à ce sujet, sans omettre le texte cité dans la partie de la note 30 qui se trouve au bas de la p. 168, il pourra expliquer lui-même au P. de L. ce que celui-ci affecte de ne pas comprendre. S'il est, de plus, quelque peu informé de l'histoire de l'encyclique Humani generis, il objectera doucement au P. de L. qu'une affirmation gratuite n'est pas de même essence qu'une démonstration.
- 6. Trois réponses: a) En bloquant sous ce seul numéro sa réponse à deux paragraphes « 2° Transfert sur un plan trans-critique, 3° Confusions » —, le P. de L. se dispense de répondre de façon directe et précise à l'un comme à l'autre.
- b) Ce n'est ni dans l'affirmation que « T. n'était pas métaphysicien de vocation » ni dans le « langage » du P. de L. que j'ai vu un « habile l'épithète n'est pas de moi, mais du P. de L. transfert sur un plan trans-critique », c'est dans le fait que ce penseur nous est présenté comme un savant, un mystique, et un prophète. C'est sur cette trilogie, dont il ne dit plus rien, que le P. de L. aurait dû s'expliquer. D'autre part, quelle que soit sa valeur, la thèse de M.me Barthélemy-Madaule est ici hors de propos.
- c) La question n'est pas de savoir si, pris dans son texte intégral, l'Hymne à la Matière présente tel ou tel sens, mais si la méthode employée par le P. de L. dans la présentation et l'exégèse des textes teilhardiens permet à son lecteur d'être aussi assuré que lui de l'objectivité de cette exégèse. Sur ce point, je constate qu'il n'en est rien. C'est tout ce que j'ai voulu dire. Que le P. de L. « persiste à penser qu'il suffira à quiconque de lire jusqu'au bout cet Hymne » ne change rien à l'affaire. Ce n'est pas la lecture intégrale d'un texte teilhardien quelconque qui est en question: c'est la lecture du texte même du P. de Lubac, tel que nous l'avons sous les yeux.
- 7. Quatre réponses: a) Sûr de son diagnostic, le P. de Lubac me tiendrait-il définitivement pour un débile mental? En principe, je n'oserais en disconvenir. Mais cette débilité serait telle, que les exemples qu'il en donne me laissent, hélas! inconvaincu. Ici, il attribue à mon « esprit chagrin » la constatation relative au nombre des pages de Teilhard non citées dans son livre. C'est oublier que, tout chagrin qu'il soit, cet esprit avait commencé par faire beaucoup plus que ce qu'on croit légitime de l'accuser de n'avoir pas fait. Non content d'évaluer grosso modo le nombre des citations, il en avait fait la statistique précise, et ne s'était pas privé de louer l'auteur pour une si grande attention à ses sources. Louable, cette probité il avait dû, bon gré mal gré, s'en rendre compte n'est pourtant que partielle. Comment s'en était-il rendu compte? En procédant à une comparaison

⁵ Voir, encore une fois, ces pages initiales, 155-156, de ma recension, dont le P. de Lubac se garde bien de souffler mot.

méthodique entre l'étendue respective du donné réel et du donné exploité. C'est là une opération mathématique ou, si l'on veut, d'arpenteur. Présenterait-elle le moindre caractère pathologique? Après tout, c'est bien possible. Si je dis que 2 est la moitié de 4, on pourra toujours me reprocher de souffrir d'un pessimisme atrabilaire, qui m'a porté

à ne pas dire que 4 est le double de 2.

b) Mais je suis également coupable de n'avoir pas observé « en outre que nombre de ces pages n'ont pas de rapport direct... » Je n'aurais eu à le faire que si j'avais voulu pousser plus loin l'objection. Alors, il n'aurait pas suffi de préciser ce qui, dans ces pages omises, concernait ou non l'enquête: il aurait fallu également vérifier si, parmi les 1756 citations retenues, toutes avaient, réellement, un rapport direct ou indirect avec l'objet du livre. On aurait alors constaté que ces 1756 citations souffraient, sur plus d'un point, d'une superfluité assez manifeste, et que plus d'une de celles qui leur restaient étrangères aurait eu au moins autant de droits, sinon plus, à être alléguée.

c) Le « vieux maître » dont le P. de L. invoque l'autorité se plaçait à un point de vue purement littéraire, qui ne peut coïncider avec les requêtes techniques d'une oeuvre strictement historique.

- d) Sur le risque de trahison que ne suffit pas à écarter « la multiplication des références », le P. de L. n'hésite pas à se dire d'accord avec moi. Fort bien. Mais c'est parce qu'il se sent assez sûr de lui pour me mettre au défi de prouver qu'il soit réellement tombé dans ce piège. Téméraire — ainsi que toute la suite de ma recension suffit à le prouver —, ce défi souffre au surplus de trois défauts qui auraient dû dissuader le P. de L. de me le lancer. Il oublie, tout d'abord, que les lignes qui précèdent immédiatement la phrase discutée, p. 170, contiennent un exemple de ces paragraphes composites où l'amalgame hétérogène de fragments prélevés sur des contextes d'âges différents inspire la plus vive inquiétude sur la valeur historique d'un tel conglomérat. Il oublie, en second lieu, que le nombre fort élevé de références qu'il faudrait ainsi vérifier rend le travail pratiquement impossible dans une recension limitée. Il oublie, enfin, que ma recension ne reproche pas à l'auteur de ce livre de nous avoir systématiquement trompés, mais, très précisément, d'avoir adopté une méthode qui ne permet presque jamais à son lecteur d'être tout à fait sûr d'atteindre la pensée génuine du P. Teilhard de Chardin. C'est ce qui arrive devant des citations ainsi présentées. Leur multiplicité ne constitue pas une garantie suffisante. Mais, si c'est à moi de dire qu'il n'y a pas de garantie, ce n'est pas nécessairement à moi de dévoiler les erreurs. C'est au P. de Lubac de modifier sa présentation pour qu'elle comporte désormais la garantie qui, sous sa forme actuelle, lui fait défaut.
- 8. Six réponses: a) J'ai dit, pp. 171 et 173, que, dans les cas difficiles, le P. de L. emploie « la méthode d'autorité » qui lui « permet d'avoir réponse à tout ». Particulièrement offensé par ce trait, le P. de L. semble vouloir rendre odieux celui qui l'a lancé. Il en restreint la portée à un cas unique et bouleverse son lecteur en lui révélant que j'ai visé ainsi « un ami très cher, mort à la suite d'une cruelle maladie ». Il va sans dire que je comprends cette émotion et la respecte infiniment. Ce que je cesse de comprendre, c'est que le P. de L. puisse me rendre responsable de cette confidence: « Qu'on veuille bien me pardonner

la confidence rendue nécessaire par mon censeur ». En quoi et par quoi ai-je rendu cette confidence nécessaire? Ce ne sont pas des hommes qui sont ici en cause: ce sont des textes. Je peux mourir dans quelques jours après une maladie fort cruelle: cette fin modifiera-t-elle le jugement que le P. de L. porte sur ma recension? Ce qui me peine, c'est d'avoir à ajouter ceci: il n'est pas très élégant, de la part du P. de L., de s'abriter derrière cet ami défunt. Ce n'est pas cet ami, inconnu de moi, que visait mon observation, mais le texte même de Teilhard et l'ensemble de la méthode lubacienne, toujours capable de livrer le sens d'un fragment teilhardien, même lorsqu'il reste inintelligible au

profane.

b) Traitant trop souvent mon propre texte comme je crains qu'il n'ait traité ceux de Teilhard de Chardin, le P. de Lubac n'hésite pas à détourner de leur sens originel, tout en les plaçant entre guillemets, des mots ou des propositions où je ne me reconnais plus. Il est tout à fait inexact d'affirmer que je me sois « dit 'stupéfait, consterné', parce que » le P. de L. a « rapproché T. et St Paul parlant de Dieu 'tout en tous' ». Je me suis dit « stupéfait, consterné », parce que, après avoir fait, avec Teilhard lui-même, ce rapprochement, le P. de L. s'est permis de le commenter de facon complexe et qu'après avoir exclu le « monisme matérialiste », il a conclu que « cette hardiesse-là... est plutôt le christianisme même ». J'ai dit non. Je le redirai avec plus de force encore, s'il le faut, parce que je trouve indigne d'un historien et d'un théologien de créer de ses propres mains des confusions qui portent sur le fond des choses. Savoir si, lorsque le P. Teilhard pense ἐν πᾶσι πάντα θεός, il pense identiquement ce que pensait saint Paul. c'est très précisément le problème. Résoudre ce délicat problème par une affirmation, c'est assumer la responsabilité soit de vider la pensée teilhardienne de tout son contenu spécifique au moment précis où l'on prétend l'interpréter, soit de transposer la pensée de saint Paul en un registre teilhardien auquel elle était radicalement étrangère, c'est-à-dire de métamorphoser le christianisme en teilhardisme, au moment précis où l'on affirme: c'est le christianisme même. Les « nombreux textes, explicites et clairs à souhait qui, nous dit le P. de L., imposent le rapprochement » ne trouvent leur clarté et leur caractère explicite que dans la pensée du P. de Lubac. Dans leur contexte teilhardien, ils souffrent d'une ambiguïté telle, que les exégèses du P. de L. restent, à mon avis, impuissantes à les en délivrer.

c) Lorsque le P. de L. se défend, avec la plus grande force, d'avoir « jamais dit ou laissé entendre... », et lorsqu'il ajoute, pour montrer le caractère aberrant de ma critique, « qui serait assez fou pour tenir pareil propos », c'est lui, hélas! — à moins que ce ne soit le P. Teilhard en personne — qu'il pourfend de cette violente estocade. Qu'on veuille bien, en effet, y prendre garde. Ce dégagement, avec la possibilité du coup de grâce qu'il croit me porter, il ne les obtient qu'en m'accusant de mettre « sous la dénomination d'évolutionnisme radical », jugée par lui « vraiment confuse et équivoque », tout un tas de choses qu'il ne précise aucunement, mais dont il affirme qu'elles ne sont ni « la pensée même de St Paul » ni le « christianisme même ». Il y a là — j'ai le vif regret de devoir le dire — une méconnaissance absolue de ma critique et une mutilation, non seulement de mon texte, mais de celui du P. Teilhard, qu'il serait trop cruel de qualifier. Lorsque

mon texte a écrit l'expression « évolutionnisme radical », il l'a fait de telle sorte que cette expression y fût absolument pure de confusion et d'équivoque. Il ne l'a pas prise, en effet, en sa généralité indifférenciée, mais selon une acception très précise et rigoureusement technique qui s'y trouvait immédiatement définie en ces termes:

une doctrine d'évolutionnisme radical, selon laquelle rien n'est plus essentiel ni mieux garanti que l'égalité: Kosmos = Kosmogénèse → Biogénèse → Noogénèse → Christogénèse. ⁶

La doctrine d'évolutionnisme radical dont je parlais, c'est donc, identiquement et exclusivement celle qu'exprime la formule tracée par la main même du P. Teilhard de Chardin en la dernière page de son journal. Ce que mon texte a mis sous cette « dénomination », c'est cela, et rien d'autre. Or c'est de cela, que le P. de Lubac nie avoir jamais dit ou laissé entendre que ce soit la pensée même de saint Paul et le christianisme même. Il va même jusqu'à dire que, pour tenir pareil propos, il faudrait être fou. Mais n'est-ce pas, très exactement, ce que faisait Teilhard en posant cette équation et en l'expliquant? Et s'il est vrai que ce n'est pas, très exactement, ce qu'a fait la p. 227 du P. de Lubac, n'est-ce pas pour la raison, assez grave, que, tout en se référant à ces deux pages de l'Avenir de l'homme où se lit cette équation si typiquement teilhardienne, tout en extrayant de cette dernière page de journal ce qui « impose le rapprochement avec saint Paul », l'auteur de cette p. 227 a cru plus sage de ne pas y reproduire l'équation même qui montre ce que rapproche ce rapprochement? N'aurions-nous pas, en ce point névralgique entre tous, l'un des exemples de ces trahisons possibles, que la fin du § 7 me mettait au défi de fournir, et où l'on constaterait sans méprise possible « le passage de la possibilité au fait »?7

- d) Il suit de là que, lorsque le P. de L. maintient que les « vues teilhardiennes sur notre unité finale et notre personnalisation suprême » « sont parfaitement conformes à la grande tradition catholique fondée sur l'idée paulinienne de 'Dieu tout en tous' », il ne fait rien d'autre que s'endurcir en cette défectuosité méthodologique si dommageable à son entreprise, et qui consiste à dissimuler sous ses décisions autoritaires les apories inhérentes aux textes teilhardiens, quand il n'a pas jugé plus expédient d'omettre purement et simplement les textes qui font difficulté.
- e) Lorsqu'il poursuit, en alléguant la clarté de nombreuses explications fournies par Teilhard lui-même, il continue à en imposer aux lecteurs que de tels rayons n'ont pas aveuglés.
- f) Lorsqu'il me reproche, enfin, d'omettre d'ajouter que « l'expression d'Univers Personnel » et le texte qui la contient « sont éclairés par les 10 pages qui précèdent », il m'oblige à préciser que, si le P. de L. a l'impression que, dans ces dix pages, il « laisse abondamment parler le P. T. lui-même », c'est sans doute parce qu'il ignore ce que c'est qu'un entretien dirigé. Fort éloigné de « laisser parler » le P. Teilhard,

⁶ A. Combes, Teilhardogénèse?, p. 173.

⁷ Ajoutons que cette équation fondamentale ne paraît nulle part dans la Pensée religieuse du Père Teilhard de Chardin.

il ne lui demande que ce qu'il tient à lui entendre dire, et nous savons maintenant, je pense, dans quel sens il désire le faire parler.

9. Cinq réponses: a) Toujours la même transposition de mon travail critique sur le plan du dérangement mental. Je répète donc, avec plus d'énergie, que j'ai entrepris et poursuivi ce travail sans l'ombre des dispositions que me prête si aimablement le P. de Lubac. Mais, à force de le voir manier ce genre de réplique, j'avoue que je sens naître en moi le « soupçon » qu'il cherche vraiment à déconsidérer l'adversaire, ce qui ne serait peut-être pas indigne de moi, mais sûrement de lui. Qu'il cesse donc de s'imaginer de pareils travers. Qu'il se place sur le terrain même où s'est développée ma recension. Alors, il la comprendra parfaitement, dans toutes ses parties.

b) Sans doute, dans l'abstrait, le numéro d'ordre d'un chapitre quelconque ne recèle aucun « inquiétant mystère ». Mais qui donc parle de mystère? Et de quel droit me priver de la curiosité de me demander pourquoi un écrivain éprouve le besoin de continuer un livre alors

qu'il paraît achevé?

b) Ici, mettons-nous d'accord. Si mon « avouant » paraît incompréhensible au P. de L., je lui avouerai que ce mot a dû se glisser sous ma plume pour des raisons principalement stylistiques, puisqu'il fallait varier les verbes de la série, mais qu'il n'est pas chargé du sens que la transposition au substantif « aveu » aggrave et durcit. Je suis donc tout disposé à le remplacer par n'importe quel autre terme, à son choix.

d) Je le prierai, en revanche, avec instance, de ne pas me prêter la théorie d'une « équivalence fatale... ». Non, non! Je ne pense rien

de tel! Et d'ailleurs, je ne l'ai pas écrit.

- e) Quoi qu'il veuille en suggérer, j'ai lu son chapitre XIX. C'est pourquoi je ne l'ai pas réduit comme il m'accuse de l'avoir fait. Mais enfin, en disant qu'il s'y « applique à montrer que le P. T. n'a pas été victime d'une 'extrapolation imprudente' », suis-je vraiment coupable d'avoir altéré le sens d'un chapitre dont le titre est: « Une extrapolation risquée? »
- 10. Huit réponses: a) Cédant ici avec une particulière faiblesse à ce qui paraît être l'une de ses tendances dominantes, le P. de L. m'attribue deux critiques que je n'ai pas formulées et une troisième qu'il déforme. Il suit de là qu'en y répondant, il passe à côté des critiques véritables lesquelles, pour cette raison, ne perdent rien de leur force. Pour peu que l'on se reporte à ma recension, on n'y trouvera rien qui justifie ni: « J'aurais trop peu cité la Messe sur le Monde; j'aurais au contraire trop cité Le Milieu Divin », ni encore bien moins: « Mgr C. voudrait que j'eusse défini la doctrine spirituelle du P. T. comme un 'terrénisme' ». D'abord, je ne « voudrais » rien, étant donné que je me suis abstenu de tout jugement sur la doctrine teilhardienne en soi. De plus, bien que mis entre guillemets par le P. de L., le mot « terrénisme » est étranger à mon texte. Je renvoie le troisième point à la réponse suivante.
- b) Ce gauchissement se colore volontiers d'une ironie qui tend à ridiculiser mes observations. Ainsi, lorsque je suis censé avoir reproché au P. de L. de ne pas citer les « passages désirés par » moi, comme si ce désir n'était que l'expression d'un caprice, alors que les passages

dont j'ai constaté l'absence ont, je l'ai montré, une importance essentielle. Ainsi encore lorsque le P. de L. écrit: « Je vois mal comment on peut me reprocher à la fois de m'en être trop exclusivement tenu au Milieu Divin et d'avoir eu recours pour le commenter à des textes parallèles ». Un tel reproche ne pourrait en effet venir que du débile mental que nous connaissons déjà. Mais ce qu'on voit mal, c'est comment le P. de L. a pu découvrir ce reproche dans mon texte. La première partie en est totalement absente. Je n'ai nulle part blâmé le P. de L. de s'en être trop exclusivement tenu au Milieu divin: comment auraisje pu le faire, après avoir dressé la statistique de ses citations si variées et avoir dénoncé comme un défaut de méthode leur amalgame polymorphe et capricieux? La seconde correspond à un grief de tout autre nature. Si, p. 178, j'ai bien remarqué qu'en citant le Milieu divin, le P. de L. « n'hésite pas à mélanger ses références à beaucoup d'autres », et si j'ai ajouté: « On ne saurait trop le déplorer », ce n'est pas du tout que je jugerais condamnable « d'avoir eu recours pour le commenter à des textes parallèles », mais parce que, prématuré et mettant en œuvre des textes dont on n'a pas prouvé qu'ils soient réellement parallèles, ce mélange compromet l'exégèse précise du Milieu divin luimême bien plutôt qu'il ne l'éclaire. A mon tour de conclure que « je vois mal comment » on peut flairer de l'incohérence là-dedans.

c) La première réponse opposée à cette critique prouve que nous n'avons pas, le P. de L. et moi, la même notion de la méthode historique. Je signale, dans son livre, des lacunes textuelles surprenantes. Il répond que « les points doctrinalement délicats... » Que ce soit vrai ou non, ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il s'agit de textes, non de « points doctrinaux ». Tout historien de métier sait trop avec quelle souveraine aisance on glisse d'une notion à une autre, d'une équivalence à une approximation, pour ne pas exiger les textes mêmes. Mais le P. de L. répond que, sur un point au moins, il a réellement « cité les textes teilhardiens » dont il affirme avec la même force qu'ils « fondent son interprétation » et que son « censeur veut les ignorer ». Réponse, à vrai dire, bien décevante. Outre que je n'ai nullement l'intention d'ignorer des textes qui seraient ad rem, quiconque lira ces pages 85-88, et beaucoup d'autres, verra que les quelques textes allégués n'élucident pas les difficultés inhérentes aux textes omis, mais montrent la complexité de la question. Il pourra également constater que le problème se pose presque toujours de savoir si les textes teilhardiens fondent réellement l'interprétation du P. de L., ou si ce n'est pas plutôt l'interprétation qui inspire le choix des textes et dicte leur exégèse immédiate. C'est ainsi que, moins je « veux ignorer » les pp. 87-88, moins je suis rassuré sur les « fondements » de l'interprétation lubacienne. Où sont, dans ces deux pages relatives au « mystère eucharistique », les textes teilhardiens dont on nous assure, sans sourciller, qu'ils sont « très clairs »? Il y a bien quelques références, sans textes, mais le seul qui soit cité, p. 88, note 2, d'après l'Elément universel, p. 10, est: «Le corps mystique du Christ s'auréole d'un corps cosmique ». L'etc. qui suit ne suffit pas à conférer à cet aphorisme péremptoire une clarté théologique telle, que j'en reste confondu.

d) La réponse qui suit est décourageante, car elle se borne à constater que le P. de L. ne peut se relire sans être satisfait de son interprétation. On y remarquera, toutefois, que, tout comme dans la

Pensée religieuse, p. 35, le P. de L. se garde de présenter les « trois lignes de force » qu'il a dégagées du Milieu divin comme les lignes essentielles. Ce sont seulement pour lui « des lignes essentielles ». Sage réserve, pourvu qu'il accorde à d'autres interprètes la liberté de choisir autrement.

e) Encore une fois incapable de comprendre un esprit faux, le P. de L. écarte d'un geste accablé une autre critique: « Comment, d'autre part, ai-je pu ne me référer à certaines pages du Milieu Divin ' que pour les dissimuler?' » Un mot lui suffit: « Pareille opération me dépasse... » Elle ne le dépassait pas en 1962, car c'est précisément celle qui lui a permis, p. 48 et note 2, de se référer aux pages 123-128 du Milieu divin sans en citer une seule ligne. Je m'empresse d'ailleurs d'ajouter que, pour mieux montrer le caractère absurde de cette critique, le P. de L. prend soin de la mutiler. Si l'on veut bien se reporter à ma page 179, on verra qu'il eût suffi de citer la phrase tout entière pour la comprendre. Mais alors, c'est à cette phrase intégrale qu'il eût fallu répondre.

f) J'ai déjà dit ce que je pense du « terrénisme ». Passons aux « ensorcellements ». Ici, l'accablement du P. de L. devant mon insondable stupidité se métamorphose en mauvais génie qui réussit à lui inspirer une mauvaise action. Plus généreux que jamais, il prête à mon esprit obtus une lapalissade qui ne peut provoquer que sa commisération. Moi qui « veux » tant de choses, voici, maintenant, ce que je veux: « Il veut que si le P. T. a déclaré que les 'ensorcellements de la Terre' ne pouvaient plus lui nuire, ce soit tout simplement parce qu'il y aurait cédé ». L'imbécile! C'est de moi que je parle. On devine avec quelle confusion je me suis reporté à mon texte, rouge de honte, prêt

à briser, non mon épée, mais mon stylo. Mon lecteur a-t-il la curiosité

de savoir ce que j'y ai trouvé? Ceci:

Mais le P. Teilhard ne diviniserait-il pas, par hasard, cette Terre même, et ne serait-ce pas pour cette raison profonde que « ses ensorcellements ne sauraient plus lui nuire »? 8

Oh! oh! mon Révérend Père, c'est ainsi que vous traitez les textes que vous prétendez citer? Pour échapper à l'étau de mes constatations matérielles, vous jugez plus efficace de falsifier mes propos que de les réfuter? Mais pouvez-vous croire, vraiment, qu'un même sens habite ma phrase et celle que vous en avez tirée? Si vous le croyez, n'hésitez jamais à soumettre à quelque mentor averti vos exégèses spontanées de la pensée d'autrui. Si vous ne le croyez pas, si vous avez conscience qu'un abîme sépare votre interprétation du texte qu'elle interprète, alors, que faites-vous? Comment pouvez-vous vous permettre de m'attribuer ce que je n'ai jamais écrit ni pensé? Car c'est un fait manifeste que je n'ai jamais écrit ce qu'ici, de vive force, vous avez placé sous ma plume. J'ai même écrit rigoureusement le contraire. Au lieu de proposer — comme vous le dites — l'hypothèse que le P. Teilhard aurait cédé aux ensorcellements de la Terre, j'ai demandé — avec toute la clarté désirable - si la raison de sa sécurité ne se trouverait pas en sa doctrine même, c'est-à-dire en cette divinisation de la Terre que

⁸ A. Combes, Teilhardogénèse?, p. 180.

semble bien professer *le Milieu divin* en sa conclusion, dont cette phrase fait partie, et que je n'avais pu perdre de vue en formulant cette hypothèse, puisque je venais de la citer:

Ses ensorcellements ne sauraient plus me nuire, depuis qu'elle est devenue pour moi, par-delà elle-même, le Corps de Celui qui est et de Celui qui vient! Le Milieu divin. 9

Bien loin de céder aux ensorcellements de la Terre en tant que tels, le P. Teilhard les vide de toute nocivité séductrice en les assumant en son « milieu divin ». Mon hypothèse colle à son texte. Le fait que le P. de L. n'ait pas perçu cette adéquation n'est pas très favorable à l'objectivité de sa propre exégèse. Mais, pour conclure sa pseudoréfutation, il veut me percer de mes propres armes. Il me fait donc l'honneur de m'emprunter mon « On croit rêver ». Faiblement flatté d'un tel honneur, je suis contraint de le récuser. Dans mon texte, cette réflexion est en place. Ici, elle ne l'est pas. En lisant certaines pages du P. de L., il est vrai qu'on croit rêver, parce qu'on ne peut y découvrir une logique satisfaisante. Ici, en manipulant comme il le fait l'un de mes textes les plus clairs, le P. de L. ne croit pas rêver: il rêve, ou il ment. J'aime mieux penser qu'il rêve. Mais alors, je souhaite qu'un bon cauchemar le réveille, un cauchemar où, saisi, empoigné, torturé, étranglé, assommé par tous les textes qu'il aura ainsi déformés, il lui soit désormais impossible de détourner un texte quelconque de son sens originel.

g) En parvenant à la fin de ce § 10, la réponse du P. de L. se fait particulièrement ironique et hautaine. « Mgr C., dit-elle, reconnaît en note qu'il y a quelque excès dans ses propos ». Bénévolement, elle porte remède à mes lacunes, elle complète mon information. Elle m'invite à relire tout un chapitre, qui suffirait à me convaincre de distraction ou d'injustice. Une note m'accuse formellement d'avoir arrêté ma citation juste avant des textes de Teilhard qui montreraient l'objectivité de l'exégèse. Tout cela est de nature à faire une forte impression, pour peu que l'on croie le P. de L. sur parole. Tout cela, à la vérité, porte à faux. Je connais fort bien, pour les avoir avidement cherchés, et tristement repoussés, tous les passages qu'on a la condescendance de me rappeler: aucun ne répond à ma critique. Car, une fois encore, il est tout à fait inexact de dire que ce qui me « paraît grave », c'est de n'avoir pas trouvé de texte de 1927. Il est par conséquent inopérant de m'en offrir un. Ce que j'ai jugé grave, c'est de ne pas avoir expliqué en luimême « un texte paroxystique de 1927 » (p. 181, n. 65), non de ne pas en avoir cité un autre de la même date. En apporter maintenant un, cent ou mille de cette même date, ou d'une date quelconque, ne compenserait en rien cette déficience. D'autre part, soutenir que « les textes de T.» que je n'ai pas cités « justifient » les quatre phrases devant lesquelles j'ai « cru rêver », c'est dépasser de beaucoup ce qu'il peut être légitime d'affirmer sans preuve, car, réduits à peu de chose, ces textes sont ou ambigus (comme celui du Milieu divin) ou trop anciens (1916) pour résoudre le problème. Ajouter, d'ailleurs, que lorsque j'écris « et

⁹ PIERRE TEILHARD DE CHARDIN, Le Milieu Divin, p. 202, cité par A. COMBES, Teilhardogénèse?, p. 180.

la suite », je trompe mon lecteur, parce que « La suite, ce sont précisément ces textes de T.», ce n'est pas dire toute la vérité. S'il est vrai qu'il y a, dans cette suite, quelques fragments teilhardiens, il ne l'est pas moins qu'il y a aussi, pour ne pas dire surtout, leur présentation interprétative. A lire le P. de L., « quel lecteur s'en douterait »? C'est précisément sur cette exégèse qu'il m'a paru superflu d'insister. Il me semblait en avoir assez dit. Il n'était pas de mon propos de montrer, en chaque cas, ce qui, à mon avis, sépare des textes utilisée par le P. de L. l'interprétation qu'il en donne. C'eût été un labeur sans fin. Sans doute n'eût-il pas été sans profit, mais je crains que le loisir, longtemps encore, me manque pour l'accomplir. Est-ce une raison suffisante pour repousser, au nom de ce qu'elle ne voulait pas faire, ce que ma critique a voulu faire, et réellement fait? On me presse de me reporter au « Chapitre XII, intitulé Transfiguration du Cosmos », pour y découvrir l'« examen attentif de ce 'par-delà' teilhardien » que je n'ai pas trouvé ailleurs. Conseil fallacieux. J'ai lu, certes, ce chapitre, et avec assez d'attention pour, d'une part, constater qu'il est exclusivement question, en ses seize pages, d'eschatologie, et non du « par-delà » actuel dont parle la fin du Milieu divin (sauf, bien entendu, au point précis qu'a relevé ma p. 181); d'autre part, y admirer la virtuosité d'un interprète qui, toujours sûr de lui, peut se dispenser de poser méthodiquement les questions les plus délicates et, en brouillant les perspectives, en bouleversant la chronologie, en multipliant découpages textuels et rapprochements ingénieux, toujours et avec une égale satisfaction se reposer en ses reconstructions arbitraires et volatiliser les problèmes où tant d'autres ont achoppé avant lui.

11. Sans distinguer les parties de ma recension, le P. de Lubac en vient ici aux critiques relatives à la méthode historique strictement dite. Il le fait avec la même apparence d'attention, mais la même négligence désabusée. Ici, sept réponses: a) Toujours désireux de me présenter à son lecteur comme un spécialiste de l'inintelligible ou du contradictoire, le P. de L. néglige la structure authentique de ma critique pour en extraire des parcelles au sujet desquelles il se déclare incapable de comprendre ce que j'ai bien pu vouloir dire. Le procédé est lassant. Si le P. de L. n'est pas capable de me comprendre, pourquoi se croit-il obligé de me répondre? Il aurait pu recourir aux bons offices d'un tâcheron, qui se fût trouvé plus naturellement à mon niveau. Le silence, toutefois, eût peut-être été plus logique, et sans doute plus prudent. Découpant dans mon texte, p. 183, le mot « inutilisables », à propos des indications chronologiques attachées à ses citations, il observe gravement: « Voilà qui est malaisé à comprendre ». C'est possible. Il en irait de même de beaucoup de phrases tronquées, même si on les extravait des oeuvres du P. de L. en personne. Pour ne pas être arrêté par cette difficulté, il suffit, je pense, de lire ce que j'ai réellement écrit; ce que le P. de Lubac, une fois de plus, mutile:

Ces indications chronologiques, morcelées, disparates, discontinues, dispersées, peuvent bien donner au lecteur moyen une très vive impression d'objectivité, de précision, de solidité: elles n'en sont pas moins inutilisables sans un gros effort d'attention et de

mise en ordre, que nul, sans quelque raison spéciale, ne se sentira le courage de fournir. 10

Eh! bien, qu'y a-t-il d'obscur ou de contradictoire là-dedans? Mon Révérend Père, malgré toute ma patience, je crois que je vais finir

par me fâcher.

b) Contenant mon indignation, je passe à l'alinéa suivant. Aurais-je subitement la berlue? Je n'en crois pas mes yeux. Voici ce que je lis: «Ce que Mgr C. reconnaît encore, c'est que, sur les points les plus importants et dans des chapitres entiers, l'ouvrage procède suivant la méthode historique la plus stricte ». Moi, j'ai reconnu cela? Et où donc, s'il vous plaît, mon Révérend Père? Je croyais avoir consacré sept pages à prouver rigoureusement le contraire. Ma faiblesse mentale irait-elle jusqu'à me rendre incapable de savoir ce que je pense et de comprendre ce que j'écris? Devrai-je désormais recourir au P. de L. pour m'expliquer à moi-même mes propres textes? On n'en saurait douter, si l'on poursuit la lecture de cette réponse. Plaçant alors deux points après stricte, c'est-à-dire faisant comme s'il se contentait de préciser ce que je « reconnais encore », le P. de L. poursuit froidement: « ...la méthode historique la plus stricte: non seulement chaque date est indiquée, mais l'ordre chronologique est suivi avec soin, de manière à ce que se dégagent d'eux-mêmes, d'après les textes, soit les constances, soit les changements de pensée, de langage ou de perspective ». Je mets au défi le P. de Lubac de trouver, tout au long de mes pages 181-188, un seul mot qui soutienne ce jugement qu'il prétend y avoir lu. Il y en a mille qui disent le contraire. En vertu d'une substitution dont la présence, en une telle réponse, a quelque chose de stupéfiant, le P. de L. trouve tout naturel de m'attribuer le jugement qu'il porte lui-même sur son oeuvre. Disons, s'il le veut, l'idéal qu'il a peut-être poursuivi, mais qu'il n'a certainement pas atteint. Dans sa conclusion, le P. de L. me reprochera d'avoir qualifié de « malhonnêtes » certaines de ses affirmations. Je me garderai donc d'appliquer cette épithète au procédé qu'il a cru bon, ici, d'employer. Serai-je, pour autant, condamné à tenir pour honnête la méthode qui consiste à me faire « reconnaître » ce que j'ai déployé tant d'efforts à nier?

c) Ne pouvant, tout de même, tenter de faire croire aux lecteurs de sa réponse que je me suis borné à reconnaître que son « ouvrage procède selon la méthode historique la plus sûre », le P. de L. se sent tenu de revenir à ma critique, telle qu'elle a été publiée. Ne retenant, de mes deux reproches principaux et des huit griefs subalternes, que ce que bon lui semble, il s'en débarrasse d'une chiquenaude en prouvant qu'en effet il n'a rien compris, ou rien voulu comprendre, au sens, pourtant fort précis, de mes observations. S'il l'eût fait, comment aurait-il pu avoir l'audace de prétendre, lui, historien, que subordonner des dates — même exactes — et des textes — même authentiques — « à une conception idéologique de l'entreprise », ¹¹ « cela ne change rien à l'affaire »? Cela, en stricte méthode, peut tout changer.

10 A. Combes, Teilhardogénèse?, p. 183.

¹¹ Ici, je rétablis le texte intégral de ma formule, *op. cit.*, p. 184. Le P. de Lubac a laissé tomber « de l'entreprise », ce qui laisse l'expression dans le

- d) Si, d'ailleurs, le P. de L. « ne voit pas non plus » ce qui suit, c'est tout bonnement parce qu'il ne veut pas le voir. Mon texte est aussi limpide que possible à ce sujet. Il dit, p. 184, que « le P. de Lubac ne mobilise guère les repères chronologiques qu'en qualité de témoins de cette stabilité ». Déplaçant une fois de plus la question, il objecte que cela est « correct » ou « véritable ». Certes! Mais aussi n'est-ce ni de correction ni d'exactitude qu'il s'agit, mais de choix et de modalité d'utilisation.
- e) Cela fait, le P. de L. estime cependant plus sûr de revenir à la méthode qui paraît avoir ses préférences et, fermant les yeux à mes sept pages de démonstration, affirme, en toute sûreté de conscience, que je n'apporte aucun exemple...
- f) Sur quoi, superbement, vêtu de probité candide, sinon de lin blanc, il me toise: voudrais-je l'entraîner à « dire le contraire, au mépris de la vérité la plus certaine? » Car il n'est pas douteux, n'est-ce pas, que ce serait bien dans ce sens que l'entraînerait ma critique, chaque fois qu'elle ne « reconnaît » pas l'absolue conformité de son ouvrage à « la méthode historique la plus stricte »!...
- g) Ainsi protégé contre mes « expressions forcées » et mon outrecuidance, pourquoi ne persisterait-il pas « à penser » que ses libertés qu'il réduit pourtant prudemment ici à l'ordre, méthodologiquement de tout repos, des « constatations » sont historiquement très éclairantes »? Et il souligne historiquement. Et pourquoi ne persisterait-il pas à le croire? Et pourquoi ne soulignerait-il pas historiquement? Suis-je chargé de le convaincre qu'il s'endurcit dans l'erreur? Suis-je obligé de défendre le papier contre les lignes qu'il lui plaît d'y tracer?
- 12. Six réponses: a) Au sujet de la méthode, nous aurions pu finir, peut-être, par nous entendre, si le P. de L. avait renoncé à tout le reste, et s'il eût consenti à accepter que, dans une étude de ce genre, en principe, l'ordre chronologique doit être respecté. Je lui aurais concédé, pour ma part, qu'il serait en effet opportun de le compléter par une attention très vigilante aux éléments de stabilité ou de régression, d'anticipation ou de survivance. Il n'en reste pas moins que, dans le cas précis du P. Teilhard, la nature même du problème et les faits immédiatement manifestes me paraissent contraindre de façon particulièrement pressante son interprète à respecter la chronologie, c'est-à-dire à faire ce que le P. de L. n'a pas fait.
- b) Tout en commençant par une concession théorique, le P. de L. persévère en son option méthodologique. Il estime donc excessives les critiques qu'elle m'inspire. A son sens, elles sont de qualité si inférieure, qu'on leur ferait beaucoup trop d'honneur en les élevant au niveau de la « caricature ». Dont acte. Je ne sors vraiment pas flatté de cette réponse. Rien n'est meilleur que l'humilité, si ce n'est l'humiliation. Merci au P. de L.! Encouragé, toutefois, par son exemple, je ne renoncerais pas aisément aux formules que m'a dictées la lecture

vague et permet, peut-être, d'échapper à mon reproche. Mais quelle façon de discuter!

de ses pages. Quoi qu'il en dise, elles me paraissent très objectives. Morceler à l'infini les textes qu'il voulait utiliser, sans tenir compte de leur milieu originel, concevoir un cadre de chapitres constitué par des notions abstraitement prises, nullement par la pensée du P. Teilhard saisie en son mouvement vital, classer ces fragments à l'intérieur de ce cadre statique: n'est-ce pas très exactement ce qu'il a fait?

- c) La force de l'évidence lui arrache pourtant un aveu au sujet des chapitres X et XI. J'avais déjà souligné, p. 185, l'importance particulière du chapitre XI, *Nature et grâce*. Je suis heureux d'une telle confirmation. Cet aveu en entraîne un autre, plein de mérites: « Je le reconnais aussi, ces deux chapitres de mon livre constituent une apologie ». Voilà qui est parler en homme d'honneur. Que le P. de L. étende ces aveux au delà des limites où il les maintient, et tout deviendra plus clair à tous les yeux.
- d) Un troisième aveu concerne l'importance spéciale accordée aux écrits de 1916-1920. Mais, sur ce point, le P. de L. se ressaisit: il se justifie et il m'accuse. Sa justification ne serait opportune que si le vrai problème - comme je l'ai précisé, p. 191 - ne se posait guère qu'à partir de 1940. L'accusation est à deux degrés, Tout d'abord, concédant que « ces textes ne pourraient sans vice de méthode être invoqués seuls ou presque seuls », le P. de L. s'empresse d'ajouter: « mais Mgr C. ne montre pas que tel soit le cas », ce que je croyais pourtant avoir fait de façon assez ferme en mes pages 186-187, et ce dont, après tout, le P. de L. ne doit pas douter plus que moi, puisque, au deuxième moment de l'accusation, il ajoute: « Et Mgr C. oublie de nous informer que, dans les pages avoisinantes, et ailleurs encore, des textes analogues sont cités, postérieurs, de toute époque ». Pourquoi l'aurais-je fait, si je n'ai pas montré que les textes de jeunesse étaient invoqués seuls? Lors donc que le P. de L. conclut, sévère: « Un tel oubli est-il sans gravité », son désir d'accumuler les griefs l'empêche de voir que c'est lui qui oublie ce qu'il vient de me reprocher.
- e) De même, lorsqu'il descend aux exemples, il oublie qu'il m'a accusé de n'en avoir donné aucun. En voici un, pourtant. Oh! l'affreux exemple! Comme il révèle bien ma corruption! Relisons, avec crainte et tremblement, avec componction surtout, la liste de mes crimes: « Mais pourquoi Mgr C. laisse-t-il croire à son lecteur que j'ai voulu prouver pareille chose? Pourquoi arrache-t-il cette brève citation à son contexte de neuf pages (pages 281-289), dans lesquelles je m'efforce... » etc. Oui, pourquoi, je vous prie, pourquoi?... A cette interrogation haletante, mon texte apporte deux réponses. J'y ajouterai un conseil. Voici la première réponse: l'exemple ainsi choisi par le P. de L. ne se trouve pas en plein texte, mais en note. C'est dire tout à la fois que, pour moi, il n'était pas capital et que je ne pouvais vraiment pas le faire suivre de son contexte de neuf pages. Voici la deuxième: quant à me reprocher d'avoir arraché cette citation à son contexte et laissé croire à mon lecteur que le P. de L. voulait prouver pareille chose, ce n'est plus un rêve: c'est vraiment un mensonge, et des plus impudents. Voici mon texte:

Mais qu'il n'en ait pas demandé davantage en 1918 ne suffit pas à prouver qu'il n'ait jamais été plus exigeant. La suite du texte, pp. 287-289, prouvera d'ailleurs que ce n'est nullement ce qu'il faut prouver. 12

Un conseil? Si le P. de L. a coutume de répondre comme il le fait avec moi aux diverses critiques que ses divers travaux peuvent susciter, il serait prudent de s'assurer, avant d'exiger la publication de ses réponses, que les fascicules de revues où ont paru ces critiques ont tous été envoyés au pilon.

13. Six réponses: a) Insensible aux exigences d'une construction évolutive, le P. de L. m'oppose le « démenti » de « chaque ligne » de son livre. C'est un geste dépourvu de sens et de portée. Il ne me

touche pas.

b) Il en va de même de la seconde réponse. Noter « plus d'une évolution dans la pensée teilhardienne » (je souligne), c'est chose essentiellement différente de ce que serait chercher si cette pensée même n'a pas subi une évolution. Il va sans dire que mon objection ne portait nullement — comme le P. de L. affecte de le croire — sur les progrès accomplis dans l'ordre scientifique, mais exclusivement sur

la pensée religieuse de Teilhard de Chardin.

- c) Pour échapper à ma question en la rendant odieuse, le P. de L. me prête aliègrement des opinions offensantes. Il veut que, pour moi, toute évolution soit « changement pur, abandon des convictions premières... » Il veut que j'estime « invraisemblable » que « le P. T. n'ait pas évolué de manière à tomber dans une hétérodoxie radicale ». Et où a-t-il pris tout cela? Dans mon texte? Encore une fois, je le mets au défi de citer littéralement ce qu'il m'attribue. Ce que j'ai dit, ce que je maintiens, c'est que le problème existe, et que la méthode employée par le P. de L. le supprime plus qu'elle ne le résout. C'est essentiellement différent.
- d) Il est simplement ridicule de m'accuser de recourir « uniquement à l'argument d'autorité » parce que je cite l'ouvrage de Claude Cuénot. Constater qu'entre ce livre et celui du P. de L. les perspectives ne coïncident pas, n'est pas dire que j'adopte passivement les données fournies par Cuénot. Je les compare aux simplifications et aux perturbations introduites par le P. de L., c'est tout. Si je publie un livre sur Teilhard de Chardin, le P. de L. pourra mesurer la place qu'y occupera l'argument d'autorité, fût-ce la sienne.
- e) Mais voici que le P. de L., avec une candeur égale à celle du P. Teilhard, écrit une phrase dont il ne paraît pas se douter qu'elle risque de porter un coup fatal à la qualité de sa méthode: « Notre sujet nous obligeait à insister sur l'élément de constance, c'est-à-dire sur l'adhésion maintenue jusqu'au bout 'à la spiritualité du Milieu Divin' ». Et pourquoi un tel sujet comportait-il une telle obligation? Quel est donc le sens exact de ce mot: sujet? Désigne-t-il vraiment la pensée du P. Teilhard, telle qu'elle a vécu jusqu'à son dernier jour, ou bien la connaissance que le P. de L. en a eue et le jugement qu'il porte sur elle? Question primordiale pour un historien. C'est très exactement celle que j'ai posée après avoir lu ce livre. Le P. de L. s'en déclare offensé. Mais voici que lui-même « oblige » à se la poser, car le

¹² A. Combes, Teilhardogénèse?, p. 187, note 90.

problème essentiel est de savoir d'où a surgi cette « obligation » étrange: de Teilhard lui-même ou de son interprète?

- f) La dernière observation de ce § 13 susciterait des commentaires sans fin. Un seul suffira. Le P. de L. nous assure que, dans le texte de Teilhard de Chardin que je lui reprochais de n'avoir pas utilisé, nous voyons Teilhard « passant d'un matérialisme universel à une croyance en l'Esprit... » En interprétant ainsi ce texte, il nous dit qu'il le prend « tout à fait à la lettre ». Qu'on se garde bien de le croire. En réalité, il transpose. Teilhard, lui, écrivait ceci: « La sombre pourpre de la Matière Universelle se muant d'abord pour moi en l'or de l'Esprit » (je souligne). Comme on le voit immédiatement, il ne s'agit pas, dans un tel texte, du passage d'un point à un autre, chacun de ces deux points étant extérieur et étranger à l'autre. Il s'agit d'une mutation de la matière même qui, pour Teilhard, devient l'Esprit. C'est cette mutation même qui constitue le teilhardisme. C'est elle qu'il faut expliquer. L'expliquer en substituant à la mutation un passage, ce n'est pas résoudre le problème, mais le supprimer. Le P. de L. réclame des exemples de falsification: en voilà un, un de plus, assez clair pour quiconque n'est pas fermement décidé à ne pas voir.
- 14. Cinq réponses: a) Il n'y a rien de « subtil » à constater qu'un titre n'est pas mis en relief. J'ai d'ailleurs parfaitement remarqué tout ce que le livre du P. de L. contient sur ce thème. Mais il est, encore une fois, matériellement inexact que « l'idée essentielle de cet opuscule » soit « précisément mise en valeur ». Le fût-elle, il resterait que le texte lui-même est absent, et quiconque lit le texte même reste un peu embarrassé devant la façon dont le P. de L. « met en valeur » certaines « idées essentielles ».
- b) A cette occasion, enregistrons, malgré les restrictions ou accusations dont il s'entoure, l'aveu que contient la note. Ce « oui », même assorti de réserves, me paraît constituer un progrès notable sur le livre lui-même.
- c) Il est tout à fait tendancieux de dire que j'oppose « au novice et au jeune prêtre » « l'ami de Julian Huxley »... Ce qui est exact, c'est que j'ai reproché au P. de L. d'avoir trop aisément réduit l'un à l'autre. Se refuser à accepter la pure et simple identité de l'auteur de la IX^e Symphonie à celui de la Ière, serait-ce les opposer?
- d) L'idée de m'assimiler à un polémiste de 1910, parce que j'ai demandé un supplément d'information sur des faits connus de tous, et plus encore celle de comparer Maryse Choisy à l'austère Jules Payot, m'auraient paru naturelles chez un plaisantin. Elles me surprennent grandement chez le P. de Lubac. Mais celle d'évoquer, à ce propos, les pharisiens et de confondre ma perfidie en me plaçant dans la lignée de ceux qui « cherchaient à travestir en relations suspectes les entretiens du Maître avec ceux, hommes ou femmes, auxquels il ouvrait les portes du Royaume » est doublement malheureuse, car elle conduit le P. de L. à se rendre bénévolement coupable d'une insinuation qui diffère bien faiblement d'une calomnie et à se dispenser d'une explication qu'il était de l'essence même de son devoir d'historien de fournir. En posant la question que la publication, par la revue *Psyché*, de plusieurs articles ou lettres de Teilhard, oblige et obligera n'importe quel historien à poser, je n'ai à aucun degré incliné la pensée de mes lecteurs

dans le sens où le P. de L. a cru opportun de le faire. J'ai même pris grand soin de préciser que cette question portait sur « la recherche du Dieu non seulement chrétien, mais trans-chrétien ». Pourquoi assumer sans raison la responsabilité de déformer substantiellement une question si naturelle? Il eût été plus normal, plus scientifique aussi, de reconnaître qu'elle se pose, et d'y répondre. En y faisant l'invraisemblable réponse qu'il a choisi d'y faire, le P. de L. a pris une autre responsabilité: celle de conduire presque inéluctablement son lecteur à prolonger sa phrase, en se demandant si ouvrir avec de telles clefs de telles portes, c'était vraiment, de la part de Teilhard de Chardin, in-

troduire ses disciples au Royaume du Dieu chrétien.

e) En proie à ce vertige, le P. de L., privé de repères, s'imagine que c'est moi qui suis emporté. Son regard, déjà faiblement appliqué à mon texte, ne le survole plus qu'avec effroi. Cette fois, il me voit perdu. Ne suis-je pas allé jusqu'à écrire qu'il « n'a jamais rencontré le P. T. en son originalité même », alors qu'il fut l'un de ses amis les plus intimes? La preuve est faite. Je ne sais ni ce que je dis, ni de quoi je parle. Il faut s'arrêter. « Trop est trop ». Ma cause est mauvaise. De tels excès suffisent à le prouver. — C'est vrai. Trop est trop. Mais trop de quoi? Et de quel côté se trouvent donc « tant d'excès », et d'excès de quoi? Si le P. de L. n'avait résolu, avec tant d'excessive persévérance - trop! - d'ignorer ma page 155, il se serait souvenu, avant de m'estimer — et de me dire — victime d'une telle aberration que i'v avais écrit exactement ce qu'il fallait pour le mettre à l'abri d'un contresens si grave. Là, i'avais noté que l'auteur de la Pensée religieuse avait non seulement « bien connu » le P. Teilhard, mais que tous deux, « pendant plus de trente ans » avaient « souvent conversé, discuté » etc. Se souvenant de ce fait primordial, il se serait demandé quel pouvait être, dès lors, le sens de ma conclusion. Si l'idée lui était venue qu'entre mon exorde et ma péroraison j'avais eu le temps de perdre plusieurs fois la tête, il aurait pu commencer par repousser cette idée comme dépourvue de charité plus encore que de vraisemblance, et en chercher une autre moins immédiatement péjorative ou absolue. Sa patiente bienveillance n'eût pas tardé, j'en suis sûr, à recevoir sa récompense, et la mienne. Reprenant, avec moins d'humeur, mon texte scandaleux, il se fût aperçu qu'en ce point ce texte ne parlait plus du « Père de Lubac » en son humanité totale, mais seulement de « l'apologiste ». tel qu'il est à l'oeuvre dans ce livre. Car ce n'est pas sur « le Père de Lubac » que porte ma recension, mais sur son livre. Et ce que constate cette p. 191 qui lui paraît offenser le réel le plus évident, c'est que. quels qu'aient été les rapports amicaux, intimes, spirituels, qui ont existé entre l'auteur de ce livre et le P. Teilhard de Chardin, la méthode adoptée par « l'apologiste » est de telle nature que, pour le lecteur de ce livre, tout se passe comme si son auteur n'avait jamais eu de contact vivant avec la pensée teilhardienne prise en sa mobilité même. C'est pourquoi, en vertu d'une figure de rhétorique qui porte, si j'ai bonne mémoire, le doux nom de métonymie, désignant ce livre par celui qui en est la cause, j'ai reporté sur « l'apologiste » la responsabilité de ce qui est observable dans son livre. Je m'étonne qu'un si fin lettré ait pu rencontrer cette figure de style sans la reconnaître. Il est vrai qu'il n'avait d'autre souci que de me confondre... Trop est trop!

- 15. Deux réponses: a) Non. Il ne s'agit pas de polémique stérile. Il s'agit d'abord de la prise de conscience de la responsabilité qu'assume, en général, tout interprète de la pensée d'autrui, et en particulier un exégète qui se fait fort de démontrer à l'Eglise qu'elle doit tenir pour « un authentique témoin de Jésus-Christ » un penseur qui lui impose une révision radicale de toute la tradition théologique et philosophique en fonction de l'Evolution générale, tenue pour une vérité scientifique définitivement établie. Il s'agit ensuite de l'affrontement de deux méthodes historiques, dont l'une, en matière si grave, accorde tant de licence à la subjectivité de l'interprète, que l'autre estime invérifiables, donc a-scientifiques, les conclusions obtenues par un tel processus.
- b) Du paragraphe final, en tant que tel, je refuse absolument la responsablité. De moi-même, je n'aurais jamais écrit rien de tel. Le fait est que ce n'est pas moi qui l'ai écrit. Pour le composer, le P. de L. a fait ce qu'il aime faire. Il a prélevé de-ci de-là tel mot, telle expression, puis il les a rapprochés, amalgamés, fondus en un bloc factice qu'il lui suffit de montrer pour qu'en jaillisse le sombre éclat de ma noirceur. Le procédé a peut-être quelque mérite littéraire. Dans un débat comme le nôtre, il diffère à peine de la composition d'un faux. En réalité, les éléments qui s'y trouvent artificiellement agglomérés ont chacun une vie propre et une justification précise. Chacun appartient à un contexte défini où il trouve sa raison d'être et sa portée. Chacun traduit une réaction sincère devant un méfait méthodologique qui m'a fait sursauter de surprise, de tristesse, d'indignation. Au terme de cette mise au point je ne me sens guère disposé à atténuer, voire à effacer l'une quelconque de ces traces déjà anciennes. Si je m'écoutais, je serais plutôt porté à les renforcer, en les expliquant. Ce serait « trop », sans doute, au jugement du P. de Lubac, et sans doute aurait-il raison. Je demande donc seulement que ce dernier paragraphe soit dissous. que chacun de ses éléments soit renvoyé à sa place originelle. Là, s'ils restent impuissants à inspirer des réflexions salutaires à celui qui les a suscités, ils aideront peut-être tel ou tel jeune historien à se méfier de ses intuitions instinctives et à prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas se montrer infidèle à la méthode que tout notre honneur est de servir.

Conclusion. — Ces mises au point achevées, qu'on me permette d'ajouter ceci:

- 1º) Ma critique n'ayant d'autre raison d'être que de montrer l'inadéquation à son objet de la méthode choisie par le P. de L., la meilleure réponse que puisse lui donner le P. de L. serait de reprendre lui-même la tâche qu'il croyait achevée et de réordonner son livre selon les requêtes de la chronologie et de la description d'un être en évolution. La connaissance privilégiée qu'il a eue du P. Teilhard devrait lui rendre ce réaménagement relativement facile. Nul plus que moi ne se réjouirait de son succès.
- 2º) Un lecteur de ma recension un seul m'ayant reproché de n'y avoir pas tenu compte de tout ce que contient de bon le livre recensé, je dois préciser que ce reproche n'est pas fondé. J'ai commencé

par rendre hommage à tout ce que contient de bon le livre du P. de Lubac. Mais je n'avais pas le devoir de louer tout ce qui peut y être louable. Je devais juger, non les fragments constitutifs, mais la méthode. Beaucoup de ces fragments, en tant que tels, sont — je le redis très volontiers — de qualité rare. Le malheur a voulu que, la méthode de l'architecte étant ruineuse, la qualité des éléments mis en oeuvre n'empêche pas l'apologie en tant que telle d'être inopérante, parce qu'elle ne décrit pas, en son intégrité continue, la trajectoire suivie par la pensée teilhardienne.

3º) Un autre lecteur, particulièrement attentif et pénétrant, m'a remercié avec ferveur d'avoir défendu l'authentique pensée teilhardienne, à laquelle il pensait que j'adhérais, contre les manipulations apologétiques du P. de Lubac. Semblant garantir l'objectivité des quelques remarques que je n'avais pu me dispenser de faire sur certains textes de Teilhard, une telle gratitude ne pouvait que me rassurer sur ma propre exégèse. Elle incluait pourtant un erreur. Plus j'étudie les oeuvres de Teilhard de Chardin, moins il me serait possible d'adhérer. aussi peu que ce fût, à la pensée de leur auteur. Les postulats qu'elle implique avec naïveté, les confusions qui y règnent en tout domaine, la ferveur archaïque de son évolutionnisme primaire, l'ambiguïté insurmontable dont y souffrent les notions théologiques et philosophiques les plus essentielles, l'illusion qui, de bout en bout, soutient son propos apologétique, tout — et bien d'autres raisons encore — me détourne d'un tel monde mental dont la contagion me paraît au plus haut point pernicieuse. Le plus étrange, en ce moment de la pensée chrétienne, me paraît être le zèle, non exempt de quelque fanatisme, avec lequel ses partisans s'appliquent à détourner les condamnations périodiquement menaçantes en regonflant fébrilement la baudruche Galilée. Comment ne s'aperçoivent-ils pas que, dans la mesure où ce spectre existe et peut être évoqué, c'est eux qui risquent fort de renouveler cette triste histoire, en conjurant l'Eglise de ne pas manquer le char, déja vermoulu, de l'Evolution? Teilhard de Chardin et l'Evolution telle qu'il la concevait et même, si l'on peut dire, l'adorait, appartiennent, qu'on le veuille ou non, au passé. Il est d'une apologétique plus maladroite encore que dangereuse de rendre aussi peu que ce soit solidaire de ces rêveries l'Eglise du Verbe Incarné.

André Combes
Directeur de recherche au
Centre National de la Recherche Scientifique